

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 13

Août 2023

Au cours du deuxième quadrimestre de l'année 2023, l'activité économique mondiale a poursuivi son ralentissement. Sur le plan national, le cadre macroéconomique a subi une détérioration plus marquée par rapport au quadrimestre précédent.



Le bulletin économique quadrimestriel du Think tank Congo Challenge est un document d'informations économique et sociale sur la République Démocratique du Congo (RDC) qui paraît trois fois par an.

Il s'agit d'un rapport analytique sur l'état de l'économie congolaise au cours d'un quadrimestre. Il met en effet en exergue les principaux indicateurs de la santé économique du pays et offre un nombre important d'ingrédients permettant au lecteur d'en déceler les fils conducteurs ainsi que des perspectives pour anticiper les faits économiques futurs de l'économie congolaise.

Cette analyse est placée dans le contexte de l'économie mondiale.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Matata Ponyo Mapon

SUPERVISION

Michel-Ange Lokota
Jean-Baptiste Ntagoma

RÉDACTION

Sacré Waula
Billy Kabongo

CONTRIBUTEUR AUX ENCADRÉS

David BOKA

CONCEPTION GRAPHIQUE

Moïse Manzambi

MISE EN PAGE

Julien Beyoko

Septembre 2023. Copyright © Congo Challenge 2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5^{ème} étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd / info@congochallenge.cd

CONGO CHALLENGE
PUBLICATION

BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL

Numéro 13
Août 2023

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2023, l'activité économique mondiale a poursuivi son ralentissement. Sur le plan national, le cadre macroéconomique a subi une détérioration plus marquée par rapport au trimestre précédent.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Liste des figures | 6 |
| Liste des encadrés | 6 |
| Liste des tableaux | 6 |
| Liste des abréviations | 7 |
| Avant-propos | 9 |
| PARTIE I : ÉTAT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE | 11 |
| 1. Comptabilité des chocs | 11 |
| 1.1. Guerre contre l'inflation dans le monde | 11 |
| 1.2. Les difficultés de l'industrie européenne | 11 |
| 2. Les marchés | 12 |
| 2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie | 12 |
| 2.1.1. Les produits miniers | 12 |
| 2.1.2. Le pétrole et produits énergétiques | 13 |
| 2.1.3. Les marchés financiers | 14 |
| 3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale | 18 |
| 3.1. Emplois | 18 |
| 3.2. Inflation | 19 |
| 3.3. Croissance économique | 20 |
| 3.4. Commerce | 21 |
| PARTIE II : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE | 25 |
| 1. Comptabilité des chocs | 25 |
| 1.1. Révision à la hausse du taux directeur | 25 |
| 1.2. Majoration du prix du carburant par le gouvernement | 26 |
| 1.3. Baisse du taux d'intérêt d'accès aux crédits auprès du FPI | 27 |
| 1.4. Signature d'un accord entre la RDC, l'Angola et la Zambie pour les exportations des minerais à travers corridor ferroviaire de Lobito | 28 |
| 2. Cadre macroéconomique | 28 |
| 2.1. Secteur réel | 28 |
| 2.2. Finances publiques | 29 |
| 2.3. Monnaie | 31 |
| 2.4. Secteur extérieur | 32 |
| 2.5. Secteur financier | 34 |
| 3. Politique et questions sociales | 34 |
| 3.1. Questions sociales | 34 |
| 3.2. Questions politique | 35 |
| 1. Le processus électoral | 35 |
| 2. La table ronde sur l'état de siège | 36 |
| 3. La proposition sur la réforme constitutionnelle | 39 |
| 4. Le dépôt des candidatures à la députation nationale | 39 |
| 5. La mort de l'Honorable Chérubin Okende | 40 |
| 4. Perspectives | 44 |
| ANNEXE : Series quadrimestrielles de principaux indicateurs économiques depuis 2020 | 46 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Évolution des cours mondiaux des minerais | 13 |
| Figure 2 : Évolution des cours mondiaux du pétrole | 14 |
| Figure 3 : Évolution de quelques indices boursiers | 15 |
| Figure 4 : PIB en milliards de USD de pays des BRICS | 16 |
| Figure 5 : Evolution du PIB par habitant des pays des BRICS | 16 |
| Figure 6 : Évolution du taux de chômage mondial | 18 |
| Figure 7 : Prévisions du taux d'inflation dans le monde | 19 |
| Figure 8 : Projections de la croissance économique dans le monde | 21 |
| Figure 9 : Croissance du commerce des marchandises | 27 |
| Figure 10 : Taux de croissance (en %) en moyenne quadrimestrielle en 2023 | 28 |
| Figure 11 : Évolution des taux d'inflation en glissement annuel et annualisée | 28 |
| Figure 12 : Situation comparative des déficits budgétaires cumulés en moyenne quadrimestrielle | 30 |
| Figure 13 : Evolution de la répartition de dépenses publiques (en millions de CDF) | 30 |
| Figure 14 : Evolution de la part de recettes fiscales et non fiscales dans les recettes publiques | 31 |
| Figure 15 : Évolution conjointe de la variation de la base monétaire, du taux directeur et du taux d'inflation annualisée | 32 |
| Figure 16 : Evolution conjointe du taux de change parallèle et interbancaire | 33 |
| Figure 17 : Evolution des réserves de changes en mois d'importation | 33 |
| Figure 18 : Evolution en moyenne quadrimestrielle des créances sur le secteur privé (en %) | 34 |
| Figure 19 : Prévision du taux de croissance (en %) en moyenne quadrimestrielle, en 202 | 44 |
| Figure 20 : Prévisions du taux d'inflation | 45 |

Liste des encadrés

| | |
|--|----|
| Encadré 1 : Le 15ème sommet des BRICS à Johannesburg : un renforcement de la coopération économique et de la promotion de la multipolarité | 16 |
| Encadré 2 : L'économie mondiale à l'ère du réchauffement climatique : défis, enjeux, et perspectives | 23 |
| Encadré 3 : Les coups d'état en Afrique subsaharienne en 2023 | 42 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1: Prix de carburants à la pompe (en CDF) | 26 |
| Tableau 2: Statistiques des dossiers de candidatures par type d'organisation | 39 |

Liste des abréviations

BCC : Banque Centrale Du Congo
BCE : Banque Centrale Européenne
BIT : Bureau International du Travail
BRICS : Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud
BRTC : Bureau de réception et de traitement des candidatures
CAC : Cotation assistée en Continu
CAF : Confédération africaine de Football
CDF : Francs Congolais
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CENCO : Conférence épiscopale nationale du Congo
CENI : Commission électorale nationale indépendante
CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CTR : Comité technique de Suivi et évaluation des réformes
EAC : Communauté d'Afrique de l'Est
ECC : Eglise du Christ au Congo
FCC : Front Commun pour le Congo
FMI : Fonds Monétaire Internationale
FONER : Fonds National d'entretien Routier
FPI : Fonds de Promotion de l'industrie
GES : Gaz à effet de serre
INS : Institut national de la statistique
LGD : Leadership et gouvernance pour le développement
MLC : Mouvement de libération du Congo
MONUSCO : Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCE : Prix de Base de la Consommation des Particuliers (PCE)
PDDRCS : Programme De désarmement, démobilisation, relèvement Communautaire et Stabilisation
PIB : Produit Intérieur Brut
PMF : Prix Moyen frontière
PMI : Petite ou moyenne entreprise industrielle
PPA : Parité de pouvoir d'achat
PPRD : Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie
SADC : Communauté de développement d'Afrique australe
SBO : Sample Based Observation
SEP Congo : Services des entreprises pétrolières du Congo
SOCIR : Société Congolaise des industries de Raffinage
SPSA : Standard de Pouvoir d'achat
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social
UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine
USA : Etats Unis d'Amérique
USD : Dollars Américain

Avant-propos

Au cours de ce deuxième quadrimestre de l'année 2023, l'économie mondiale a été confrontée à des défis persistants tout en révélant une résilience à court terme, laissant ainsi entrevoir des perspectives mitigées pour la reprise économique mondiale.

En effet, dès le départ, nous avons été témoins d'une poursuite de la décélération de la croissance économique mondiale. Cette décélération était principalement attribuable à la persistance du conflit en Ukraine et à la mise en place de politiques macroéconomiques plus strictes visant à atténuer les pressions inflationnistes croissantes.

En ce qui concerne le marché des produits de base, nous avons noté une diminution du cours du cobalt, contrairement au cuivre qui a enregistré une forte hausse au cours de ce second quadrimestre 2023. La baisse du cours du cobalt peut être attribuée en partie à la crise économique en Chine, qui a eu un impact négatif sur son activité manufacturière. En revanche, les prix de l'or ont connu une tendance à la hausse, principalement en raison des tensions à la baisse sur le marché américain des rendements obligataires, renforçant ainsi l'attrait de l'or en tant que valeur refuge.

Dans le secteur financier, les marchés boursiers ont globalement affiché une tendance à la hausse. Ces gains sur les indices boursiers étaient en grande partie attribuables à la pression exercée sur le dollar américain. La dépréciation de la devise américaine a incité les investisseurs privés à rechercher des actifs refuges pour protéger la valeur de leur capital contre la dévaluation monétaire.

Sur le plan national, les principaux indicateurs macroéconomiques n'ont pas connu une amélioration significative, entraînant ainsi une détérioration plus marquée du Cadre Macro-économique au cours de ce deuxième quadrimestre de 2023. Il est important de souligner que l'économie congolaise reste fortement tributaire du secteur minier, la rendant ainsi vulnérable aux fluctuations des prix

des matières premières. De plus, la persistance de l'agression du M-23 dans la partie Est du pays représente un défi majeur pour la stabilité politique et la réduction de la pauvreté et des inégalités, en particulier parmi les populations de cette région.

Dans le secteur réel, le taux de croissance économique a connu une légère baisse par rapport au quadrimestre précédent, s'établissant à 6,8%. Cependant, ce taux reste nettement supérieur à la moyenne de 3,4% enregistrée en Afrique centrale. Parallèlement, l'inflation a considérablement accéléré, avec un taux d'inflation annuel atteignant 27,58% au cours de ce deuxième quadrimestre.

En ce qui concerne le secteur monétaire et extérieur, la Banque centrale du Congo a augmenté son taux directeur à 25%. Cette hausse du taux directeur a été mise en place en réponse à l'inflation élevée qui sévit dans le pays. En ce qui concerne les réserves de changes internationales, elles ont atteint 4 milliards de dollars US au cours de ce quadrimestre, renforçant ainsi la capacité de résistance de l'économie congolaise face aux chocs extérieurs.

Sur le plan politique, le deuxième quadrimestre a été marqué par plusieurs événements majeurs, notamment la proposition de réforme constitutionnelle du professeur Isidore Ndaywel, visant à modifier la durée des mandats électoraux à différents niveaux de gouvernement. Selon sa proposition, les mandats présidentiels seraient prolongés à 9 ans, non renouvelables, dans le but de favoriser une stabilité politique accrue. Par ailleurs, l'opération de réception des candidatures à la députation nationale par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a débuté en juin 2023 et a été prolongée jusqu'en juillet 2023 en raison du report de la fermeture des Bureaux de traitement et réception des candidatures.

En ce qui concerne les perspectives économiques nationales, l'économie congolaise fait face à des défis importants pour le prochain quadrimestre. Le cadre macroéconomique s'étant encore détérioré,

des efforts sont nécessaires pour maximiser les recettes publiques, rationaliser les dépenses publiques et restaurer la paix dans la partie Est du pays, qui est confrontée à l'agression du M-23.

Du point de vue politique, les perspectives de la République démocratique du Congo demeurent incertaines pour le prochain quadrimestre, car le pays est confronté à de nombreux défis, notamment

l'insécurité persistante, les tentatives de déstabilisation des pays voisins et la faiblesse de l'État. Les discussions sur la révision constitutionnelle pourraient jouer un rôle crucial dans l'avenir politique du pays, en fonction de la capacité des parties prenantes à parvenir à un compromis constructif.

MATATA PONYO Mapon



Partie I.

État de l'économie mondiale

Dans cette première partie, nous procédons à la comptabilisation de principaux chocs ayant marqué l'économie mondiale au cours de ce deuxième quadrimestre de l'année 2023. Une attention particulière est accordée aux faits suivants : (i) Guerre contre l'inflation dans le monde et (ii) les difficultés de l'industrie européenne. Il sera question par la suite de passer en revue l'évolution de différents marchés, notamment les marchés des produits de base ainsi que les marchés financiers, et présenter succinctement la dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale (emplois, croissance économique, inflation et commerce international).

1. Comptabilité des chocs

Quatre principaux faits économiques ont été identifiés durant ce deuxième quadrimestre de l'année 2023. Leurs descriptions font l'objet des sous-sections qui suivent.

1.1. Guerre contre l'inflation dans le monde

On ne le dira jamais assez, la guerre russo-ukrainienne, la mauvaise gestion de la pandémie de Covid-19 par le gouvernement Chinois ainsi que la hausse de prix de denrées alimentaires et la pénurie de l'énergie ont engendré des tensions inflationnistes au niveau mondial avec comme impact la perturbation de l'équilibre entre l'offre et la demande. Cette situation a poussé les banques centrales du monde à réagir, en relevant les taux directeurs afin de maîtriser l'inflation.

Depuis mars 2022, la Fed a relevé onze fois les taux directeurs et compte encore le refaire dans le but d'atteindre la cible de l'inflation qui est de 2%. Elle s'attèle à maintenir sa politique monétaire restrictive pour atteindre le niveau d'inflation souhaité. Les taux directeurs étaient passés de presque 0% à 5,50%. Tandis que l'indice PCE des prix à la consommation s'est établi à 3,3 % en juillet contre 3% en juin et l'indice cœur à 4,2% contre 4,1%.

Le Président de la Fed a précisé que cette cible pourrait être atteinte que si la période de croissance est inférieure à la tendance et que les conditions du marché de travail puissent ralentir, car le taux de chômage aux USA se situent autour de 3,6%.

Du côté européen, c'est depuis le mois de juillet 2022 que la Banque Centrale Européenne (BCE) a augmenté pour la première fois ses taux directeurs et a ensuite augmenté huit fois d'affilée ces taux jusqu'à 3,75%, un niveau jamais atteint depuis 2001. Dans cette zone, le taux d'inflation a ralenti et s'est situé à 5,3% en juillet 2023. La BCE reste plutôt inquiète de l'inflation des prix alimentaires qui avoisine 10%.

1.2. Les difficultés de l'industrie européenne

En juillet 2023, l'activité du secteur privé en Europe a connu un net recul, principalement en raison des difficultés dans l'industrie et d'une demande en chute libre, comme le montre l'indice PMI Flash de S&P Global. Cet indice est passé de 49,9 en juin à 48,9 en juillet, signalant une contraction de l'activité, avec un chiffre supérieur à 50 indiquant une croissance. Cette situation est les résultats du resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

Le secteur industriel est particulièrement touché, avec un indice PMI manufacturier tombé à 42,7, le plus bas en plus de trois ans. Le secteur des services connaît également un ralentissement, avec un indice de 51,1 en juillet, le plus bas en six mois.

Les inquiétudes portent sur la consommation et l'investissement, principalement en raison des mesures de resserrement monétaire de la BCE. Bien que certaines craintes liées aux prix de l'énergie et aux problèmes d'approvisionnement aient diminué, les nouvelles commandes continuent de diminuer rapidement, ce qui devrait entraîner une réduction des volumes d'activité des entreprises dans les mois à venir.

La détérioration du tissu industriel est particulièrement marquée en France, où l'activité du secteur privé a enregistré son plus fort recul en deux ans et demi. Malgré la faiblesse de la croissance économique, l'inflation en Europe reste élevée, bien au-dessus de l'objectif de 2% de la BCE. Cela pourrait pousser la BCE à poursuivre ses hausses de taux d'intérêt, ce qui risque de freiner davantage l'économie de la zone euro.

2. Les marchés

2.1. Les marchés des produits de base et de l'énergie

2.1.1 Les produits miniers

Pendant le deuxième quadrimestre de 2023, les cours du cobalt ont connu une baisse significative par rapport à ceux observés au même moment de l'année précédente. En revanche, les prix du cuivre ont enregistré une forte tendance à la hausse par rapport au deuxième quadrimestre de l'année précédente. En effet, les prix du cuivre se sont établis à 8 380 USD la tonne métrique, tandis

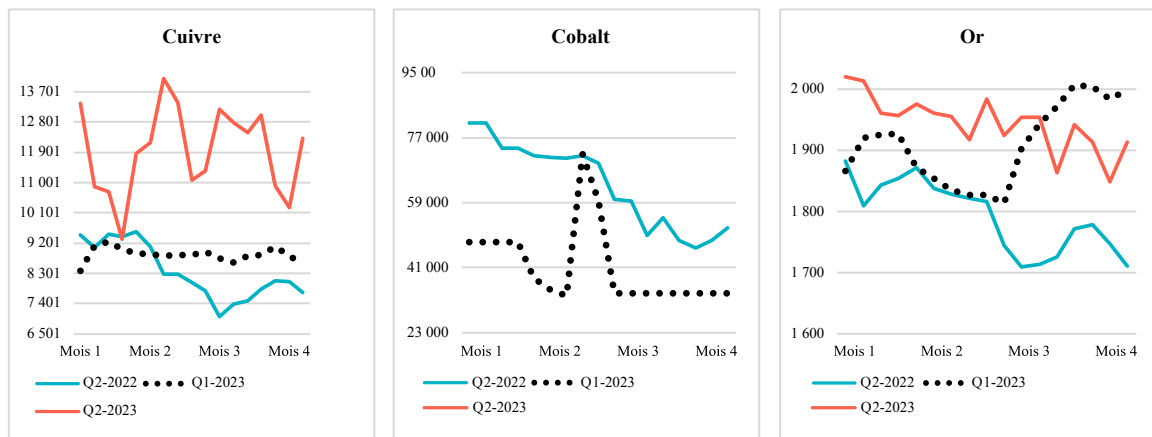
que ceux du cobalt n'ont pas dépassé la limite des 50 000 USD la tonne métrique. Cette baisse des cours est attribuable à la réduction de l'activité économique mondiale, en particulier à la diminution de l'activité manufacturière en Chine, en raison notamment de la crise économique qui y sévit. Cela découle en partie de problèmes non résolus dans le secteur immobilier chinois, ce qui pourrait avoir des répercussions au-delà des frontières du pays.

En ce qui concerne les produits de la filière non cupro-cobaltifères, les cours de l'or ont en revanche connu une tendance à la hausse au cours du deuxième quadrimestre 2023. Cette situation est principalement due à la dépréciation du dollar américain. En effet, la faiblesse du billet vert suscite un intérêt croissant pour l'or en tant que valeur refuge, car les investisseurs se tournent vers ce métal précieux pour se protéger contre les fluctuations monétaires et les incertitudes économiques. Cette situation devrait perdurer tant que la Réserve fédérale (Fed) maintiendra sa politique de lutte contre l'inflation en resserrant sa politique monétaire.

Image provenant de #freepik, libre d'exploitation.



FIGURE 01. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES MINÉRAIS



Source : Macrotrends.

2.1.2 Le pétrole et produits énergétiques

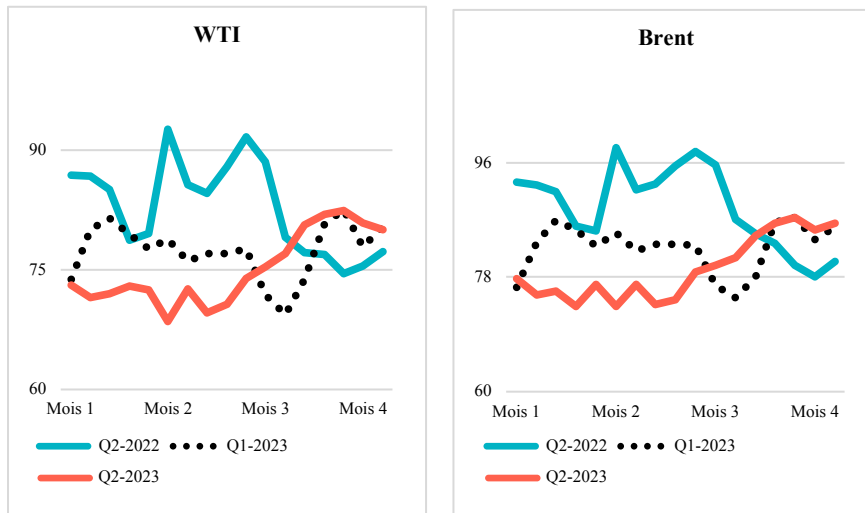
Au cours du deuxième quadrimestre de l'année 2023, le marché du pétrole brut a enregistré une tendance globalement baissière par rapport au deuxième quadrimestre de l'année précédente. Cette baisse peut être attribuée au ralentissement de l'économie mondiale, assombrissant ainsi les perspectives de la demande du carburant, en particulier dans les économies avancées. Toutefois, il est important de noter que l'orientation à long terme du marché du pétrole dépendra en grande partie des décisions qui seront prises lors de la prochaine réunion des pays membres de l'OPEP+ concernant leur politique de limitation de la production de pétrole.

D'autre part, le marché pétrolier est également soumis à des incertitudes liées à la situation géopolitique et économique mondiale, ainsi qu'aux choix de l'OPEP+ en ce qui concerne la production de pétrole. Ces facteurs, combinés aux mesures de relance économique mises en place par les gouvernements, auront un impact significatif sur l'évolution future du prix du pétrole brut.



Image
provenant
de #Freepik,
libre d'exploitation.

FIGURE 02. ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU PÉTROLE



Source : Macrotrends.

1.2.2. Les marchés financiers

Au cours de ce deuxième quadrimestre de l'année 2023, les marchés boursiers ont globalement affiché une tendance à la hausse par rapport au quadrimestre de référence de l'année précédente. Ces gains sur les indices boursiers sont attribuables aux pressions baissières exercées sur le dollar américain. La dépréciation de la devise américaine incite les investisseurs privés à rechercher des actifs refuge pour préserver la valeur de leur capital face à l'érosion monétaire. Ainsi, les actifs boursiers sont devenus une alternative prisée, avec une augmentation de la demande sur les marchés financiers due aux spéculations des opérateurs visant à protéger leur pouvoir d'achat.

En effet, sur Wall Street, les principaux indices boursiers, à savoir le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq, ont respectivement atteint des pics de 34 559 points, 4 433 points et 13 705 points. Il en va de même en Europe. À la Bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un pic de près de 7 324 points ; et à la Bourse de Francfort, l'indice DAX-40 a effleuré une valeur d'environ 15 792 points. La Bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique haussière, l'indice japonais Nikkei affichant un pic de près de 32 169 points.

Il convient de noter que les marchés boursiers sont influencés par une multitude de facteurs, tels que les politiques monétaires, les tensions géopolitiques,

les performances économiques et les anticipations des investisseurs. Les fluctuations observées dans les indices boursiers peuvent avoir des répercussions sur l'économie réelle, notamment en influençant les décisions d'investissement des entreprises et la confiance des consommateurs. Les investisseurs et les analystes surveillent attentivement ces mouvements afin d'évaluer la santé financière et les perspectives économiques.



Image provenant de #FreePik, libre d'exploitation.

FIGURE 03. ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



Image provenant de #Freepik, libre d'exploitation.

Encadré 1 : Le 15ème sommet des BRICS à Johannesburg : un renforcement de la coopération économique et de la promotion de la multipolarité

Le 15ème sommet des BRICS à Johannesburg, en août 2023, a été marqué par des enjeux majeurs et des défis significatifs, ainsi que des opportunités prometteuses pour les cinq membres (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

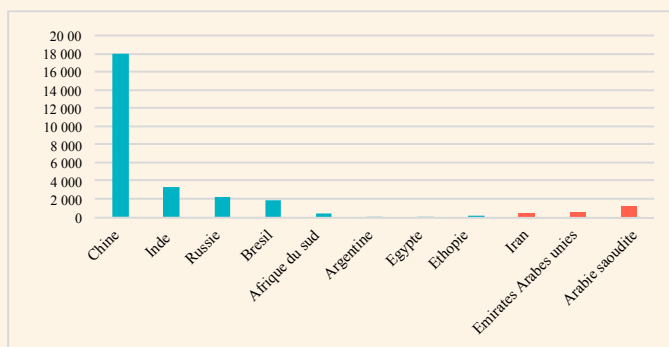
En termes des enjeux principaux, il faut retenir que les BRICS visent :

(i) Renforcement de la Coopération Économique : Les BRICS, représentant 40 % de la population mondiale et un quart du PIB mondial, ont cherché à intensifier leur coopération économique et commerciale, notamment dans le commerce, l'investissement, les finances, l'énergie et les infrastructures. Ils ont créé un fonds de réserve de 500 milliards de dollars pour soutenir les pays membres en cas de crises économiques.

(ii) Promotion de la Multipolarité et du Multilatéralisme : Les BRICS ont plaidé en faveur d'un ordre mondial plus équitable, remettant en question l'hégémonie occidentale. Ils ont appelé à une réforme du FMI et de la Banque mondiale pour donner plus de poids aux pays en développement, proposant également la création d'un fonds de développement pour les pays émergents et en développement.

Les défis à révéler sont énormes et se résument à ces différents points : (i) réduction de la dépendance au Dollar Américain : certains membres souhaitent réduire leur dépendance au dollar, mais cela reste complexe ; (ii) divergences politiques : les orientations politiques variées, des puissances autoritaires aux démocraties, peuvent entraver la coopération ; (iii) disparités économiques : les membres ont des économies de tailles et de niveaux de développement très différents, générant des tensions ; (iv) élargissement des BRICS : l'initiative d'élargissement était soutenue par les membres, avec des pays tels que l'Argentine, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iran, la Turquie et le Nigeria exprimant leur intérêt. Les critères d'adhésion ont été définis.

FIGURE 04. PIB EN MILLIARDS DE USD DE PAYS DES BRICS

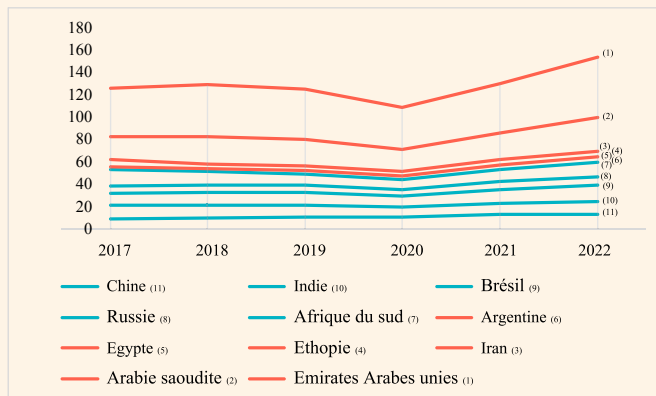


Source : Banque Mondiale, base des indicateurs de développement dans le monde (WDI, Août 2023)

Les BRICS représenteront 29% du PIB mondial. Ils ne sont pas aussi énormes sur la scène économique mondiale. Avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Iran, les BRICS intègrent surtout 3 pays aux ressources pétrolières et gazières particulièrement riches et convoitées.

Les BRICS sont des moteurs de la croissance mondiale, et leur coopération peut stimuler la croissance et réduire la pauvreté. Ils peuvent avoir une influence croissante sur la scène internationale, avec des pouvoirs militaires et économiques significatifs.

FIGURE 05. EVOLUTION DU PIB PAR HABITANT DES PAYS DES BRICS



Source : Banque Mondiale, base des indicateurs de développement dans le monde (WDI, Août 2023)

En tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA), les pays du BRICS ont encore un niveau de vie faible par rapport aux pays européens, voire ceux de pays membres du G7. Les nouveaux arrivants tels que les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite et l'Iran ont un PIB par habitant plus élevés que les autres pays membres. Ces pays sont parmi les grands producteurs mondiaux du pétrole.

Les divergences politiques, les disparités économiques et les défis externes nécessiteront une coopération continue, mais le potentiel des BRICS pour influencer la scène internationale est indéniable. Le groupe dynamique, doté de ressources et de populations importantes, est bien placé pour jouer un rôle essentiel dans l'économie mondiale et la diplomatie internationale.

Source : Les informations ont été tirées des sites internet suivants : www.brics2023.gov.za et www.usip.org



Image
provenant
de Google,
libre d'exploitation.

3. Dynamique des fondamentaux de l'économie mondiale

3.1. Emplois

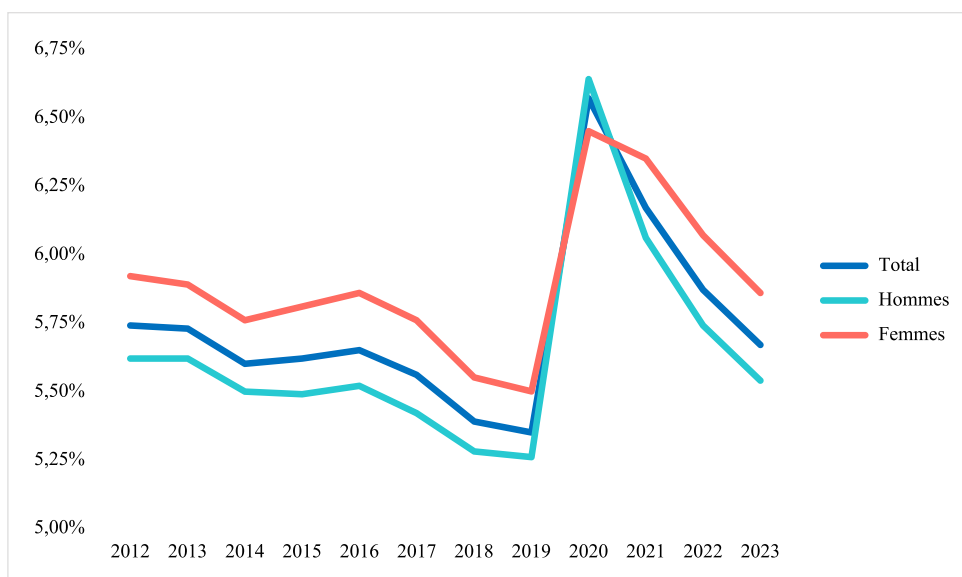
Selon le rapport sur l'Emploi et les Questions Sociales dans le Monde du Bureau International du Travail (BIT), la croissance de l'emploi mondial en 2023 ne devrait atteindre que 1%, soit moins de la moitié du niveau enregistré en 2022. En effet, le chômage mondial devrait légèrement augmenter en 2023, avec une hausse d'environ 3 millions de personnes, portant le total à 208 millions (correspondant à un taux de chômage mondial de 5,8%). Cette augmentation modérée s'explique principalement par une offre de main-d'œuvre insuffisante dans les pays à revenu élevé.

Il est également important de souligner que le ralentissement actuel de l'économie mondiale signifie que de nombreux travailleurs pourraient être contraints d'accepter des emplois de moindre qualité, souvent peu rémunérés et parfois à temps partiel. De plus, alors que les prix augmentent plus rapidement que les revenus nominaux du travail, la crise du coût de la vie risque d'entraîner davantage de personnes dans la pauvreté. Cette tendance s'ajoute aux importantes baisses de revenus constatées pendant la crise du COVID-19, qui ont particulièrement touché les groupes à faible revenu dans de nombreux pays.

Cependant, il est essentiel de noter que les perspectives du marché du travail sont assombries par de nombreux risques potentiels d'aggravation. En effet, la «poly crise» actuelle pourrait faire chuter la croissance économique mondiale en dessous de 2 % en 2023, avec de graves conséquences sur la création d'emplois. Même en l'absence d'une telle décélération de la croissance, les perspectives du marché du travail pourraient se détériorer si, par exemple, les entreprises ne parvenaient pas à retenir les travailleurs en raison de contraintes financières, ou si les gouvernements se trouvaient confrontés à une crise de la dette et étaient incapables de soutenir les marchés du travail.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les inégalités et la diminution des revenus réels face à la hausse des prix pourraient étouffer la demande de biens et de services produits localement, ce qui aurait pour effet de réduire encore davantage la croissance de l'emploi, en particulier dans le secteur formel.

FIGURE 06. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE MONDIAL



Source : Bureau International du Travail (BIT).

3.2. Inflation

Selon les prévisions de base du Fonds Monétaire International, bien que l'inflation mondiale ait ralenti en 2023 pour atteindre 6,8 %, contre 8,7 % en 2022, elle pourrait rester élevée voire s'accroître en cas de chocs supplémentaires, notamment liés à l'aggravation du conflit en Ukraine et à des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela entraînerait une poursuite du resserrement des politiques monétaires des banques centrales. Dans ce contexte, des turbulences financières pourraient réapparaître au fur et à mesure que les marchés s'ajusteraient aux nouvelles mesures de resserrement mises en place par les banques centrales.

Cependant, dans la plupart des pays, la priorité reste de réduire durablement les prix tout en assurant la stabilité financière. Par conséquent, les banques

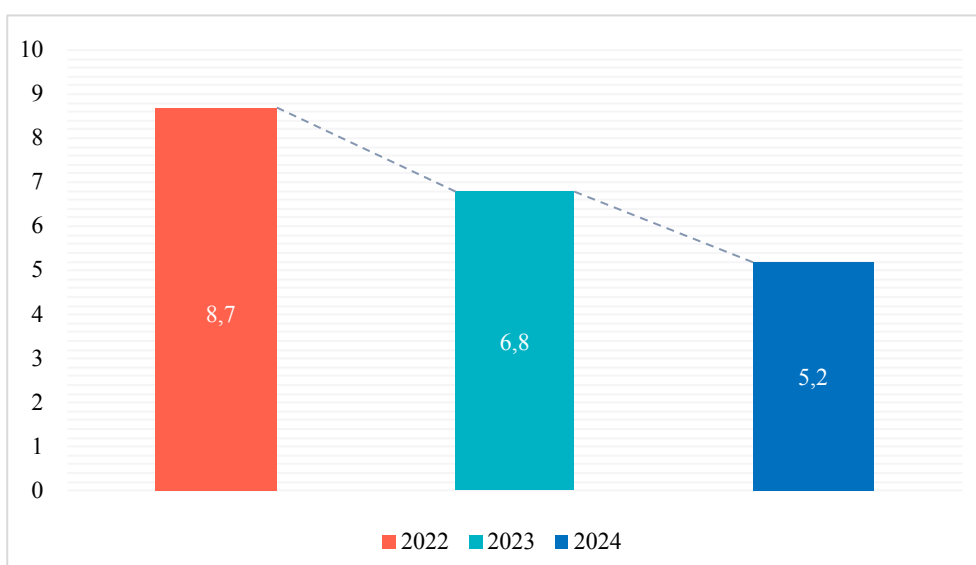
centrales devraient continuer à mettre l'accent sur la restauration de la stabilité des prix et le renforcement de la surveillance financière ainsi que de la gestion des risques.

Il est donc essentiel de noter que pour faire face efficacement à cette situation, il serait impératif de constituer des réserves budgétaires, en veillant à ce que la répartition des fonds contribue à soutenir de manière ciblée les populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, des améliorations du côté de l'offre globale faciliteraient le rééquilibrage des finances publiques et un recul plus graduel de l'inflation vers les niveaux cibles visés.



Image
provenant
de iStock,
libre d'exploitation.

FIGURE 07. PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : FMI

Comparée à la tendance à la hausse observée en 2022, la Figure 2 indique que l'inflation mondiale devrait se modérer à partir de 2023, mais restera néanmoins supérieure aux objectifs fixés par les banques centrales. Dans cette perspective, la politique monétaire doit viser à maintenir la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire doit s'efforcer d'atténuer les pressions sur le coût de la vie qui pèsent sur les populations les plus démunies, lesquelles voient leur pouvoir d'achat se réduire.

3.3. Croissance économique

Malgré la perspective de redressement de l'économie mondiale, celle-ci fait face à des difficultés persistantes, mais elle reste résiliente à court terme. Selon les prévisions du Fonds Monétaire International, la croissance économique mondiale devrait ralentir à 3 % en 2023, contre 3,5 % en 2022, en raison des effets de la guerre en Ukraine et de l'application de politiques macroéconomiques strictes visant à atténuer les fortes pressions inflationnistes et à maintenir la stabilité économique mondiale. Cependant, les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont fortement baissé après avoir atteint des sommets suite à l'invasion de l'Ukraine

par la Russie. Cela a contribué à une désinflation plus rapide que prévue à l'échelle mondiale. De plus, les mesures énergiques prises par les autorités américaines et suisses ont permis de contenir l'instabilité financière résultant des récentes turbulences dans le secteur bancaire.

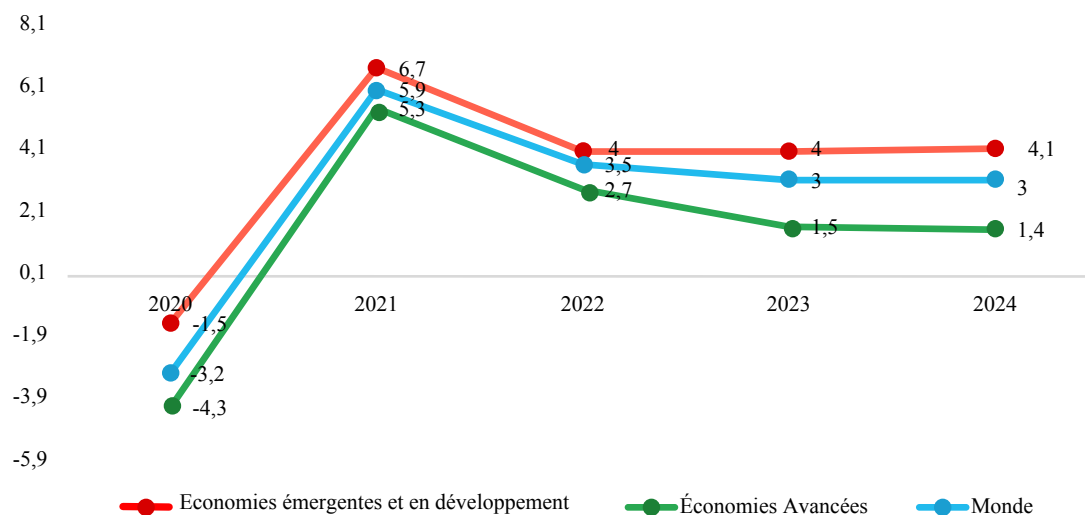
Il est important de noter que le resserrement de la politique monétaire à l'échelle mondiale se traduit par une hausse des taux directeurs, ce qui entraîne une contraction de la demande globale et, par conséquent, une réduction de l'activité économique mondiale. De plus, la croissance du crédit dans le secteur non financier ralentit, ce qui augmente les paiements d'intérêts pour les ménages et les entreprises, créant ainsi des tensions sur le marché immobilier.

Dans ce contexte, la reprise de l'économie mondiale dépendra du renforcement de la supervision financière et de la surveillance des risques susceptibles d'affecter la capacité de résilience des systèmes financiers, ainsi que d'une coordination efficace des politiques économiques.



Image provenant de Freepress, libre d'exploitation.

FIGURE 08. PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Banque Mondiale

La Figure 1 montre que la croissance des économies avancées devrait chuter à 3 % en 2023, tandis que celle des économies de marché émergentes et en développement devrait stagner à 4 % au cours de la même année. Une grande partie de ce ralentissement est due aux politiques macroéconomiques plus strictes ayant un impact sur l'activité économique mondiale. De plus, il est important de souligner que les économies émergentes et en développement sont particulièrement vulnérables à l'aggravation de la fragmentation géoéconomique, car elles dépendent fortement de l'intégration économique mondiale, des investissements directs et des transferts de technologie. Une transition écologique trop lente expose également les pays les plus pauvres à des chocs climatiques de plus en plus graves et à l'augmentation des températures, même s'ils contribuent peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Dans tous ces domaines, la coopération multilatérale reste le meilleur moyen d'assurer une économie sûre et prospère pour tous.

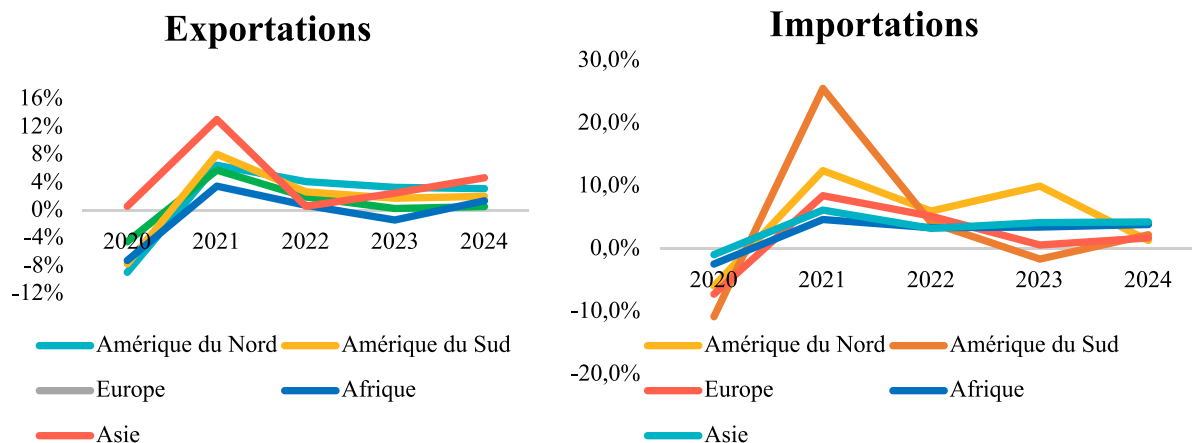
Dans ce contexte économique mondial particulier, la coopération multilatérale demeure la meilleure voie pour garantir une économie stable et prospère pour tous. De plus, une approche coordonnée entre les acteurs économiques est essentielle pour relever les défis actuels et favoriser une reprise économique durable.

3.4. Commerce

Selon les prévisions de la CNUCED, la croissance du commerce mondial devrait ralentir en raison de l'incertitude entourant l'évolution de la conjoncture économique mondiale, notamment en raison de facteurs tels que l'inflation persistante, les vulnérabilités financières, la poursuite du conflit en Ukraine et les tensions géopolitiques. Ainsi, les perspectives de croissance du commerce mondial demeurent incertaines, en particulier pour le second semestre de l'année 2023, en raison de plusieurs facteurs défavorables.

Cependant, il est important de noter que ce ralentissement du commerce mondial peut s'expliquer par diverses raisons, notamment les effets retardés de l'appréciation du dollar américain, qui ont entraîné un ralentissement des échanges en raison de la généralisation de la facturation en cette devise. De plus, les obstacles commerciaux croissants et les tensions géopolitiques persistantes, en particulier liées au conflit en Ukraine, jouent également un rôle significatif.

FIGURE 09. CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC.

L'analyse de la Figure 9 met en évidence une diminution de la demande d'importations en raison du ralentissement de la croissance dans les grandes économies. En Europe, l'augmentation du prix de l'énergie due au conflit russo-ukrainien exercera une pression sur les dépenses des ménages et entraînera des coûts plus élevés dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, la poursuite du resserrement de la politique monétaire aura des répercussions sur les dépenses liées aux taux d'intérêt, en particulier dans les secteurs du logement, de l'automobile et de l'investissement. En Asie, notamment en Chine, la reprise économique consécutive à la réouverture de l'économie semble perdre de son élan, et le secteur immobilier continue de susciter des inquiétudes, ce qui a des conséquences sur l'économie mondiale dans son ensemble. Enfin, la hausse des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait entraîner des problèmes tels que l'insécurité alimentaire et une dette excessive dans ces économies en développement.

Face à ces défis majeurs auxquels sont confrontés les échanges mondiaux de biens et de services, il est impératif de mettre en œuvre des politiques visant à soutenir et à stimuler la croissance du commerce international. Dans ce contexte, il est important de promouvoir l'ouverture des marchés, d'améliorer les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale. Des politiques bien

réfléchies et coordonnées, ainsi que des efforts conjoints au niveau international, seront essentiels pour favoriser une reprise durable du commerce mondial.

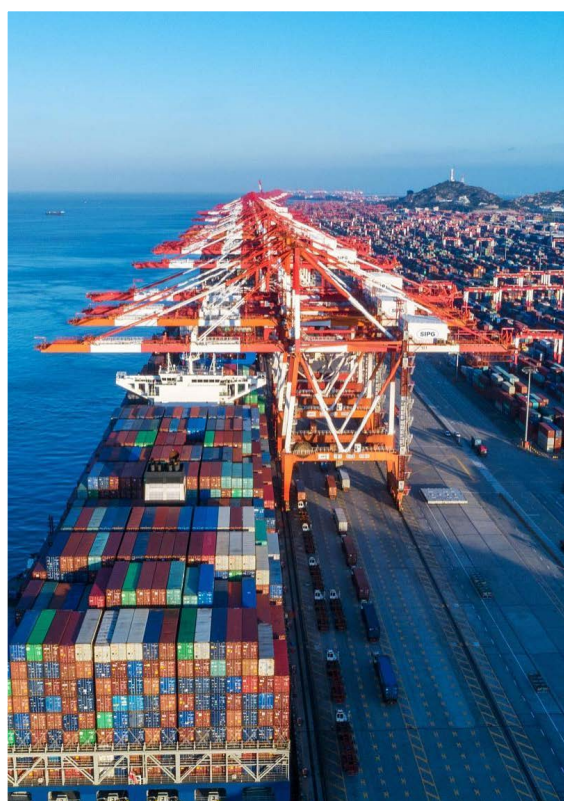


Image provenant de #Freeptk, libre d'exploitation.

Encadré 2. L'économie mondiale à l'ère du réchauffement climatique : défis, enjeux, et perspectives

Depuis quelques années, les pays du monde entier font face à une crise climatique grandissante qui perturbe l'environnement mondial et par conséquent la planète tout entière. En effet, la question du réchauffement climatique mondial est source de divers enjeux et défis auxquels l'économie mondiale doit faire face dans un contexte économique actuel complexe caractérisé par un ralentissement croissant de l'activité économique mondiale. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans l'examen des changements apportés par le réchauffement climatique. Il s'agit notamment de :

- **la variation de la température moyenne de la Terre** : La température moyenne de la Terre a augmenté d'environ 1,1°C depuis le début de l'ère industrielle. Cette augmentation est principalement due aux activités humaines, telles que la combustion des énergies fossiles et la déforestation.
- **la variation du niveau de la mer** : Le niveau de la mer a augmenté d'environ 20 centimètres depuis le début du XXe siècle. Cette augmentation est due à la dilatation thermique de l'eau de mer et à la fonte des glaciers.
- **l'acidification des océans** : Les océans absorbent environ un quart du CO₂ émis dans l'atmosphère. Ce CO₂ réagit avec l'eau pour former de l'acide carbonique, ce qui acidifie les océans.
- **la fonte des glaciers et des calottes glaciaires** : Les glaciers et les calottes glaciaires fondent à un rythme accéléré. Cela est dû à la hausse des températures et à la diminution des précipitations.
- **la survenance des événements météorologiques extrêmes** : Les événements météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations et les tempêtes, sont devenus plus fréquents et plus intenses.

Ces facteurs montrent que le réchauffement climatique est une réalité et qu'il a des conséquences importantes sur la planète. Il est important de prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les impacts du réchauffement climatique.

Cet encadré présente les principaux défis, enjeux et perspectives de la crise climatique mondiale qui frappe le monde au regard de la sauvegarde de la planète.

1. Défis

La crise climatique auquel fait face le monde, présente différents défis dont :

- **Transition énergétique** : Réduire les émissions nécessite une transition énergétique vers des sources d'énergie propres et renouvelables, tout en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles.
- **Urgence et échelle d'action** : Le changement climatique est un défi urgent et mondial qui nécessite des actions immédiates et à grande échelle. Les défis consistent à accélérer les investissements et à mettre en œuvre des politiques qui permettent une transition rapide vers une économie bas carbone.
- **Résistance au changement** : Les acteurs financiers peuvent être réticents à s'engager pleinement dans le Pacte financier mondial en raison de résistances internes, de motifs de profit à court terme et des risques perçus liés aux investissements climatiques. Il est donc crucial de surmonter ces obstacles pour promouvoir l'engagement financier à long terme dans des initiatives durables.
- **Déplacement des espèces** : Les espèces animales et végétales risquent de migrer vers des zones plus favorables, perturbant les écosystèmes existants et menaçant la biodiversité.
- **Coordination internationale** : Le défi majeur est d'obtenir une coopération mondiale efficace pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et atténuer les impacts du changement climatique.

2. Enjeux

- **Mobilisation des ressources financières** : L'un des principaux enjeux du Pacte financier mondial est de mobiliser les investissements nécessaires pour la transition vers une économie bas carbone. Cela implique de convaincre les investisseurs et les institutions financières d'allouer une part considérable de leurs ressources à des projets et à des entreprises durables.
- **Transparence et divulgation des informations** : Il est essentiel d'assurer une divulgation transparente et fiable des informations financières liées au climat. Cependant, cela peut être un défi car de nombreuses entreprises ne disposent pas encore de mécanismes adéquats pour mesurer et déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs risques climatiques.
- **Harmonisation des normes** : Il existe actuellement de multiples cadres et normes pour l'évaluation de l'activité climatique et environnementale des investisseurs. L'un des défis est d'harmoniser ces normes et cadres afin de faciliter la comparaison et l'évaluation des performances des investissements climatiques.
- **Inégalités économiques** : Le réchauffement climatique risque d'aggraver les inégalités économiques mondiales. Les populations vivant dans les régions les plus vulnérables aux impacts climatiques, telles que les pays en développement, les communautés pauvres et les populations autochtones,

sont souvent les plus touchées. Ils ont souvent moins de ressources pour s'adapter et se remettre des catastrophes climatiques, ce qui peut entraîner une aggravation de la pauvreté et de l'inégalité économique.

- **Perturbation des marchés financiers** : Les risques climatiques, tels que les investissements dans les industries liées aux combustibles fossiles devenant des actifs bloqués, la dévalorisation des entreprises exposées aux émissions de carbone, et l'augmentation des coûts d'assurance, peuvent créer des turbulences sur les marchés financiers. Les investisseurs commencent à prendre en compte ces risques et à réorienter leurs portefeuilles vers des investissements plus durables et à faible intensité de carbone.
- **Coûts économiques** : Le réchauffement climatique se traduit déjà par des coûts économiques importants, tels que les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes, les inondations, les sécheresses prolongées, etc. Ces événements climatiques extrêmes peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement, détruire des infrastructures et réduire la productivité agricole, ce qui a un impact considérable sur l'économie mondiale.

3. Perspectives

- **Implication croissante des acteurs financiers** : De plus en plus d'institutions financières reconnaissent le lien entre les investissements climatiques et la durabilité à long terme. Certaines grandes entreprises et fonds d'investissement ont déjà adopté les principes pour l'investissement responsable et d'autres initiatives similaires. Cette tendance indique une perspective positive pour la croissance des investissements climatiques.
- **Intégration des facteurs climatiques dans les décisions financières** : Les perspectives à long terme incluent l'intégration systématique des facteurs climatiques dans les décisions financières, y compris l'évaluation des risques et des opportunités liés au climat. Cela pourrait conduire à une prise de conscience accrue et à une réorientation des flux financiers vers des activités durables et peu émettrices de carbone.
- **Innovation financière et technologique** : Les défis liés au réchauffement climatique nécessitent des solutions novatrices. Les perspectives incluent le développement de nouveaux instruments financiers, tels que les obligations vertes et les produits structurés liés au climat, ainsi que l'utilisation de technologies émergentes pour faciliter la transition vers des modèles économiques durables.

Selon les récentes études menées par la Banque Mondiale, le changement climatique pourrait contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur propre pays d'ici à 2050. En effet, des foyers de migration climatique vont apparaître dès 2030, un phénomène qui s'étendra et s'intensifiera par la suite.

Les dérèglements climatiques peuvent amputer la production agricole, en particulier dans les régions du monde qui souffrent déjà d'une insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'activité agricole, l'exploitation des forêts et le changement d'affectation des terres contribuent aussi au changement climatique puisqu'ils sont à l'origine d'environ 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi le secteur agricole occupe une place centrale dans la lutte contre le défi climatique.

En somme, le réchauffement climatique présente des enjeux et des défis tels que la mobilisation des ressources, la transparence des informations et l'harmonisation des normes. Cependant, les perspectives sont positives avec une implication croissante des acteurs financiers, des États et des gouvernements du monde entier, ainsi qu'une intégration croissante des facteurs climatiques dans les décisions financières et les programmes gouvernementaux. De plus, il y a des innovations financières et technologiques en cours de développement.

Source : Les informations qui ont servi à la rédaction de cet encadré proviennent en grande partie de Worldbank Search.



Image provenant de Freepik, libre d'exploitation.

Partie II.

Développements récents, défis et perspectives de l'économie congolaise

Au cours de ce quadrimestre, le cadre macroéconomique de la République démocratique du Congo s'est de plus en plus détérioré. Toutefois, le niveau élevé de l'inflation annuelle, atteignant 27,58 % fin août 2023, a entraîné une augmentation significative des prix des biens et services sur le marché intérieur en RDC, malgré l'augmentation du taux directeur de la Banque Centrale du Congo visant à rétablir la stabilité du niveau général des prix. De plus, des incertitudes persistent en raison de l'approche des échéances électorales de décembre 2023 et de la poursuite de l'agression du M-23 dans la partie Est du pays, ce qui pourrait davantage assombrir les perspectives économiques du pays.

Cette partie aborde plusieurs points importants, notamment (i) la comptabilité des chocs, (ii) le cadre macroéconomique, (iii) la situation politique et les questions sociales et (iv) enfin, les perspectives économiques.

1. Comptabilité des chocs

1.1. Révision à la hausse du taux directeur par la BCC

Lors de la réunion extraordinaire du comité de politique monétaire de la Banque centrale du Congo (BCC) présidée par Mme le gouverneur de la banque centrale tenue le mercredi 9 août 2023, il a été souligné que l'économie nationale continue de faire face aux pressions inflationnistes persistantes, tant internes qu'externes. Ces pressions ont à leur tour exercé des chocs défavorables supplémentaires sur le budget de l'État, se répercutant ainsi sur les marchés de change et des biens et services. Cette analyse critique mettra en lumière certains éléments supplémentaires importants.

Selon le document de la BCC, le taux d'inflation annuel a atteint 28,12% en août 2023, principalement en raison de la flambée des prix des produits alimentaires, qui est en partie attribuable à l'augmentation des importations. Cette augmentation de l'inflation soulève des préoccupations majeures quant à la stabilité du niveau général des prix, ce qui peut entraîner une détérioration considérable du pouvoir

d'achat des ménages et des entreprises et par ricochet amoindrir la demande globale solvable.

En réponse à cette inflation croissante, la Banque centrale du Congo a pris des mesures de politique monétaire, principalement en ajustant son taux directeur, passant premièrement de 9% en mai à 11% au mois de juin, pour ensuite le porter à 25% en août 2023. Cette décision vise essentiellement à contrôler les pressions inflationnistes élevées en incitant les banques commerciales à augmenter leur taux d'intérêt sur les prêts personnels et hypothécaires, ce qui a pour effet de décourager les emprunts et les dépenses, contribuant ainsi à atténuer l'inflation.

En effet, le taux directeur joue également un rôle essentiel en servant de référence pour les taux d'intérêt pratiqués entre les institutions financières. Les banques commerciales et autres institutions financières se réfèrent à ce taux pour déterminer les taux d'intérêt des prêts personnels, hypothécaires et autres qu'elles proposent. Toutefois, il sied de souligner le fait que les effets des ajustements du taux directeur sur l'économie peuvent prendre du temps, généralement de 18 à 24 mois, avant de se faire pleinement ressentir. Dans ce contexte, l'impact de l'augmentation du taux directeur de la Banque centrale de 9% en mai à 11% au mois de juin, puis à 25% au mois d'août sur le taux d'inflation ne sera visible que dans le futur et n'aura pas d'effet immédiat sur le taux d'inflation observé au moment de la décision.

Pour faire face à cette situation, la BCC a pris des mesures, notamment en augmentant son taux directeur de 9% à 11%. Cette hausse du taux directeur vise à freiner la demande de crédit et à maîtriser l'inflation. De plus, la BCC a également augmenté le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en franc congolais de 0% à 10%. Ces mesures sont destinées à renforcer la stabilité financière et à prévenir d'éventuelles pressions supplémentaires sur le marché des changes.

Cependant, malgré ces mesures prises par la BCC et les signes encourageants, il est essentiel de noter que la question de l'inflation en République démocratique du Congo demeure en grande partie un problème structurelle. De ce fait, il faudrait réduire de manière sensible la dépendance aux importations de produits alimentaires, afin de contrebalancer la balance commerciale du pays, et bâtir ainsi une forte résilience de l'économie congolaise face aux fluctuations des prix mondiaux, ce qui préservera la stabilité des prix sur le marché intérieur.

De plus, la persistance de la guerre en Ukraine et les conflits dans l'est du pays continuent d'avoir un impact négatif sur l'économie congolaise. Outre les effets directs sur les marchés des changes et des biens et services, ces conflits ont également des répercussions sur la sécurité, la production et les investissements, ce qui peut entraver la croissance économique à long terme.

Dans ce contexte, il est crucial que le gouvernement congolais poursuive ses efforts pour (i) diversifier l'économie et réduire la dépendance excessive aux importations, afin d'enregistrer des balances commerciales excédentaires. (ii) Promouvoir le développement du secteur agricole local, encourager l'investissement dans les industries manufacturières et (iii) promouvoir le commerce intra-africain qui peut également aider à renforcer la résilience économique du pays et à réduire les vulnérabilités aux chocs externes.

En conclusion, bien que des mesures aient été prises pour réduire drastiquement l'inflation actuel, la République démocratique du Congo doit rester vigilante et continuer à mettre en œuvre des politiques économiques prudentes et durables pour favoriser la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance économique solide et inclusive à long terme. Cela nécessitera une coordination et une collaboration étroite entre la Banque centrale, le gouvernement et d'autres acteurs économiques pour surmonter les défis et saisir les opportunités qui se présentent.

1.2. Majoration du prix du carburant par le gouvernement

L'annonce de l'augmentation des prix des carburants en République démocratique du Congo (RDC) suscite des préoccupations et soulève des questions quant à son impact sur l'économie nationale et la population.

En effet, la structure des prix des carburants a été affectée au courant du mois de juin 2023. Les prix des carburants ont été revus à la hausse dans différentes zones d'approvisionnement. Selon le gouvernement cette hausse de prix est due au maintien de l'équilibre sur le système d'approvisionnement en produits pétroliers et au renforcement de la gestion de la subvention pétrolières qui exige la maîtrise de la dépense fiscale et de coût budgétaire. Le tableau ci-dessous montre la nouvelle grille tarifaire suivant les différentes zones.

**TABLEAU 1 : PRIX DE CARBURANTS
À LA POMPE (EN CDF)**

| Arrêté du 06 juillet 2022 | | | |
|---------------------------|---------|--------|---------|
| Zone | Essence | Gasoil | Petrole |
| Ouest | 2495 | 2485 | 2100 |
| Nord- Est | 3100 | 3050 | 2600 |
| Sud | 3145 | 3140 | 2700 |
| Arrêté du 07 juin 2023 | | | |
| Zone | Essence | Gasoil | Petrole |
| Ouest | 2995 | 2985 | 2450 |
| Nord-Est | 3540 | 3590 | 2900 |
| Sud | | | |

Source : Ministère de l'économie

Il y a lieu de noter qu'en cas de réajustement des prix des produits pétroliers, les ménages qui ne s'approvisionnent pas directement à la pompe sont impactés indirectement des augmentations des prix à travers notamment les prix des transports en commun qui prennent généralement de l'envol.

Malheureusement, les prix étant rigides à la baisse, les transporteurs ne les réajustent généralement pas en cas de baisse des prix à la pompe.

Par ailleurs, l'observation des sous composantes de chacune des grandes rubriques de la structure des prix des produits pétroliers¹ montre que ladite structure est trop chargée. Différentes rubriques, notamment les charges d'exploitation des sociétés commerciales et des prestataires des services n'ont jamais été correctement maîtrisées et souvent font l'objet des suspicions de la part du gouvernement qui exige de temps en temps un audit avant de les accepter. La structure de prix ne semble donc pas fédératrice à cause de cette méfiance.

Face à cette situation, il serait nécessaire, une fois pour toutes, que la question de ces charges d'exploitation soit résolue et que les résultats de l'audit diligenté en septembre 2022 permettent enfin de rétablir la confiance et des bases nouvelles pour la suite. Un des objectifs à poursuivre serait d'alléger au strict minimum la structure en s'inspirant par analyse comparative à un échantillon des structures des prix dans certains pays de la CEMAC, UEMOA, SADC et EAC.

Il est donc nécessaire de mettre en place des réformes de la structure des prix des produits pétroliers qui tiennent compte des considérations sociales. Pour y parvenir, il faudra :

- Réaliser des études approfondies et des consultations avec les parties prenantes pour s'assurer de la prise en compte des intérêts de chaque partie ainsi que de leur adhésion et appropriation ;
- Etablir un échéancier et fixer la date du lancement de la réforme ;
- Lancer une vaste et intense campagne de sensibilisation pour expliquer clairement au public le bien-fondé et les objectifs de la réforme ;

- Développer les mesures destinées à atténuer l'impact de la hausse des prix des carburants sur les populations pauvres afin de susciter leur adhésion à la réforme ;
- Mettre au point des mécanismes pour pérenniser la réforme.

1.3. Baisse du taux d'intérêt d'accès aux crédits auprès du FPI

Au courant du mois de juillet 2023, le ministère de l'Industrie encourage les opérateurs économiques de la région de Beni-Butembo et Lubero à demander des crédits auprès du Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Le gouvernement a réduit les taux d'intérêt d'accès aux crédits du FPI de 10% à 6% pour toutes les entreprises et à 4% pour les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes. Cette mesure vise à faciliter la création et la relance des unités industrielles dans la région touchée par l'insécurité.

Ces mesures visent à stimuler l'économie de la région en encourageant les opérateurs économiques à accéder plus facilement aux financements pour leurs activités industrielles. Le ministère souligne que le gouvernement crée les conditions propices pour permettre aux opérateurs économiques de développer leurs activités et de contribuer à la relance économique.

Il est intéressant de noter que le nombre d'industries en RDC a considérablement diminué depuis l'indépendance en 1960, passant de 9 600 à 525 en 2019. Cette réalité a incité le gouvernement à mettre en place des politiques telles que la subdivision du pays en six espaces industriels et la promotion des zones économiques spéciales pour stimuler le développement industriel.

Cette initiative du gouvernement, avec la réduction des taux d'intérêt du FPI, vise à inverser cette tendance en encourageant la création et la relance des unités industrielles. Cependant, il est important de noter que la disponibilité de financements abordables

¹ Les Rubriques de la structure des prix des produits pétroliers : PMF, frais & services SOCIR, charges d'exploitation SEP, stock sécurité et stratégique, charges capacités additionnelles SPSA, Lerexcom Petroleum, charges d'exploitation socom, marge sociétés commerciales, FONER, droits de douane, droits de consommation et TVA.

n'est qu'un aspect du défi auquel sont confrontées les entreprises. D'autres facteurs tels que l'instabilité sécuritaire, les infrastructures défectueuses, la corruption et les contraintes réglementaires peuvent également décourager la croissance et la compétitivité du secteur industriel en RDC. Il sera donc crucial de s'attaquer à ces problèmes de manière globale pour favoriser un véritable développement industriel dans la région.

1.4. Signature d'un accord entre la RDC, l'Angola et la Zambie pour les exportations des minerais à travers le corridor ferroviaire de Lobito

Au mois de juillet 2023, les présidents de la République démocratique du Congo (RDC), de la Zambie et de l'Angola ont signé un accord visant à renforcer les exportations de minerais par le biais du corridor ferroviaire de Lobito en Angola. Cet accord confie à la société Lobito Atlantic Railway la responsabilité du transport des minerais de la RDC et de la Zambie vers les marchés d'exportation via le port de Lobito.

La pleine opérationnalisation de ce corridor ferroviaire est considérée comme essentielle pour désenclaver les mines de la RDC et de la Zambie et faciliter l'accès aux intrants nécessaires à l'industrie minière et agricole. Cela ouvrirait de nouvelles opportunités pour l'exportation de minerais, contribuant potentiellement à la croissance économique des deux pays.

Cependant, il est important de souligner certains défis potentiels. La gestion efficace du corridor ferroviaire, y compris la maintenance et la capacité d'expansion, sera cruciale pour garantir un flux continu de marchandises. De plus, la transparence et la gouvernance dans le secteur minier doivent être renforcées pour éviter toute exploitation illégale ou préjudiciable aux intérêts nationaux. Il est également important que les bénéfices de l'exploitation minière soient équitablement répartis et contribuent au développement économique et social des pays concernés.

Enfin, il convient de noter que la diversification économique reste un enjeu majeur pour la RDC et la

Zambie, qui sont fortement dépendantes du secteur minier. Pour garantir un développement durable, il sera crucial d'investir dans d'autres secteurs économiques, tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière, afin de stimuler la création d'emplois et de réduire la dépendance aux prix des matières premières.

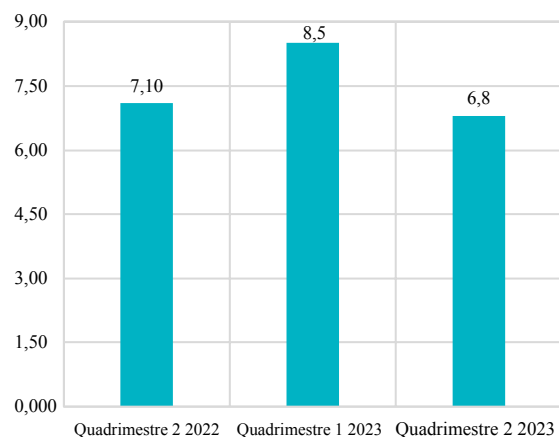
2. Cadre macroéconomique

2.1. Secteur réel

a) De la dynamique économique

D'après les dernières perspectives économiques mondiales publiées par le Fonds monétaire international, la croissance en RDC devrait atteindre 6,8 % en 2023, contre 8,9 % en 2022. Par rapport à l'année 2022, la croissance de la RDC a décéléré de près de deux points, mais reste largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le rapport fait également état d'une capacité de résilience de l'économie congolaise face aux effets de la crise russo-ukrainienne et aux tensions inflationnistes sur les prix des denrées alimentaires.

FIGURE 10. TAUX DE CROISSANCE (EN %) EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE EN 2023



Source : Ministère des Finances, CTR et Congo Challenge

Par ailleurs, il est important de noter que le dynamisme de l'économie congolaise repose principalement, au cours de ce deuxième quadrimestre 2023, sur la production minière, qui reste un moteur essentiel de l'économie congolaise, secondé par les secteurs des services et des télécommunications. Cependant,

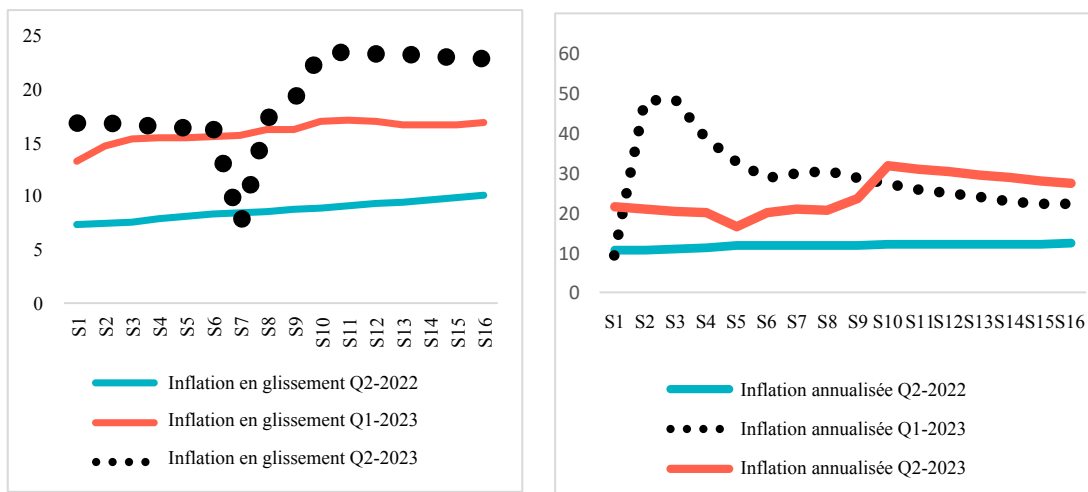
malgré une conjoncture économique mondiale difficile et complexe marquée principalement par la poursuite de la guerre en Ukraine, entraînant la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, l'économie congolaise a tout de même réussi à préserver sa performance.

b) De la dynamique des prix intérieurs

Durant ce deuxième quadrimestre 2023, il s'est observé une instabilité du niveau général des prix caractérisé par une accélération du rythme de formation des prix sur le marché intérieur. Cette tendance à la hausse, amorcée depuis le premier quadrimestre 2023, s'est exacerbée tout au long de ce deuxième quadrimestre 2023, portant ainsi le taux d'inflation annuel à 27,58 % contre 12,37% en référence au deuxième quadrimestre 2022.

En réponse à cette inflation croissante, la Banque centrale du Congo a pris des mesures en ajustant son taux directeur, passant de 9% en mai puis à 11% en juin ensuite à 25% en août 2023. Cette décision vise principalement à contrôler les pressions inflationnistes élevées en incitant les banques à augmenter les taux d'intérêt sur les prêts personnels et hypothécaires, ce qui a pour effet de décourager les emprunts et les dépenses, contribuant ainsi à atténuer l'inflation.

FIGURE 11. ÉVOLUTION DES TAUX D'INFLATION EN GLISSEMENT ANNUEL ET ANNUALISÉ



Source : INSS

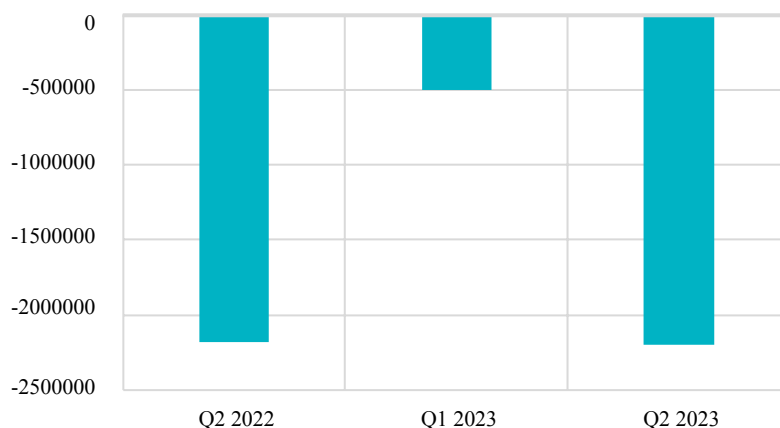
Source : Ministère des Finances, CTR.

2.2. Finances publiques

Le deuxième quadrimestre de l'année 2023 a été marqué par un déficit du trésor public, similaire au quadrimestre précédent. Au cours de cette période, les recettes publiques ont atteint 6 760 862 millions de CDF, contre des dépenses de l'ordre de 8 113 661 millions de CDF, entraînant un déficit budgétaire de 1 352 799 millions de francs congolais.

Le solde budgétaire est resté déficitaire au cours de ce quadrimestre, principalement en raison de l'explosion des dépenses liées à la persistance de la guerre dans la partie Est du pays.

FIGURE 12. SITUATION COMPARATIVE DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES CUMULÉS EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE (en millions de CDF)

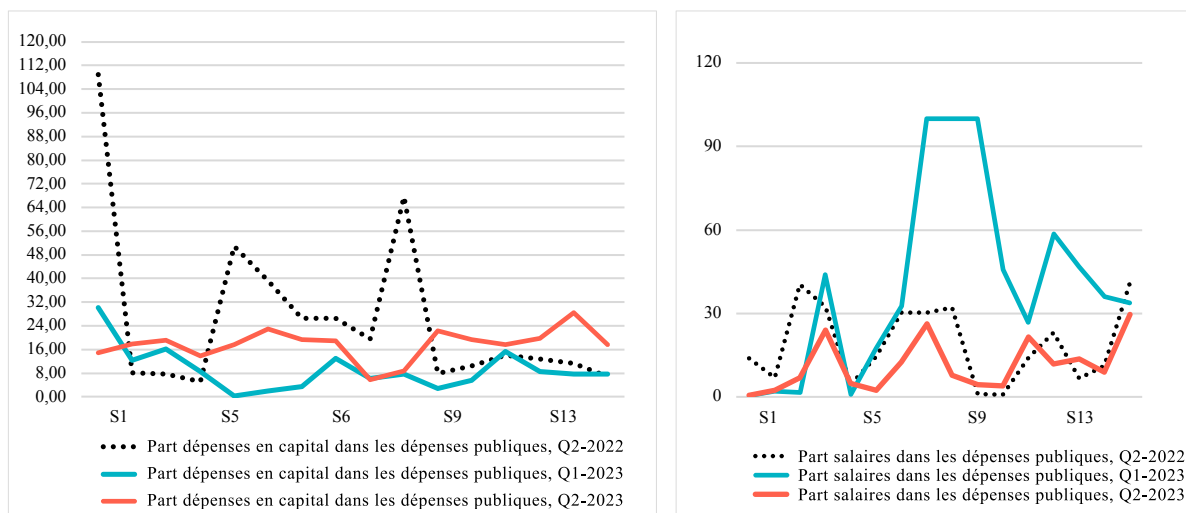


Source : Ministère des Finances & calculs de Congo Challenge.

En comparaison avec le quadrimestre précédent, les dépenses publiques au cours de ce deuxième quadrimestre 2023 ont été relativement supérieures par rapport au deuxième quadrimestre 2022. En moyenne quadrimestrielle, les dépenses publiques se sont établies à 1 233 820 millions de francs congolais, contre 759 869 millions de CDF le quadrimestre précédent, et même supérieures à celles du deuxième quadrimestre 2022, qui s'élevaient à 1 167 109 millions de CDF. Toutefois, les dépenses du gouvernement ont principalement été orientées vers les frais de fonctionnement, les paiements de salaires, et le reste vers les investissements en capital.

Par ailleurs, il convient de notifier la poursuite de l'agression du M-23 dans la partie Est du pays, ce qui occasionne une augmentation considérable des dépenses d'urgence de l'État principalement consacrées à l'effort du processus de paix et de stabilité. Cependant, malgré ces circonstances majeures, il est regrettable de constater que les dépenses en capital demeurent relativement basses, et que de ce fait, le gouvernement n'alloue pas suffisamment de ressources pour favoriser le développement des infrastructures de base.

FIGURE 12. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (en millions de CDF)

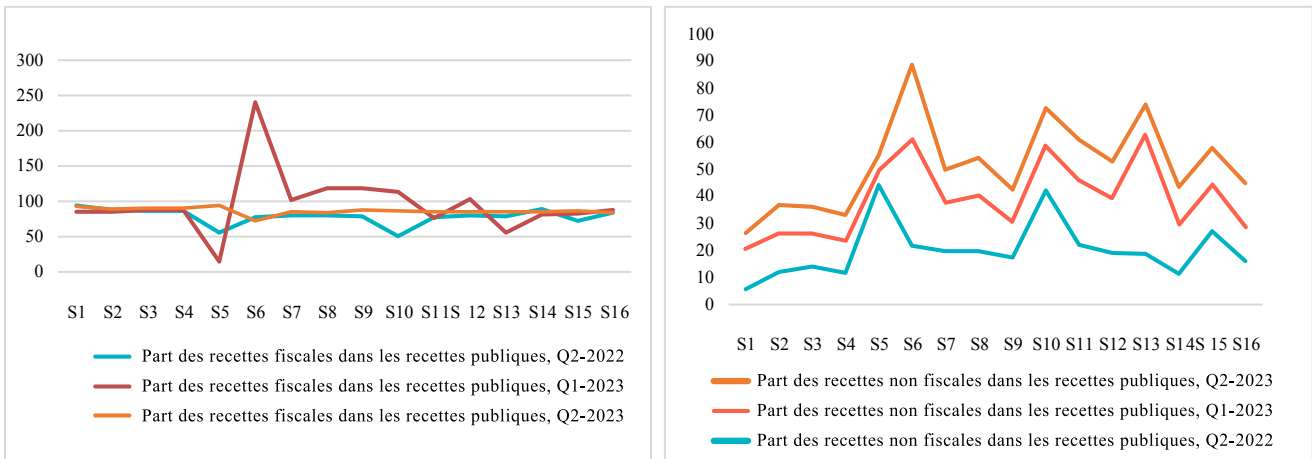


Source : Ministère des finances, CTR.

Les recettes publiques du deuxième quadrimestre 2023 ont atteint 1 013 716 millions de CDF. Cependant, elles demeurent légèrement supérieures à celles du

deuxième quadrimestre de l'année 2022, qui s'élevaient à environ 949 145 millions de CDF.

FIGURE 14. ÉVOLUTION DE LA PART DE RECETTES FISCALES ET NON FISCALES DANS LES RECETTES PUBLIQUES (en millions de CDF)



Source : Ministère des finances, CTR.

2.3. Monnaie

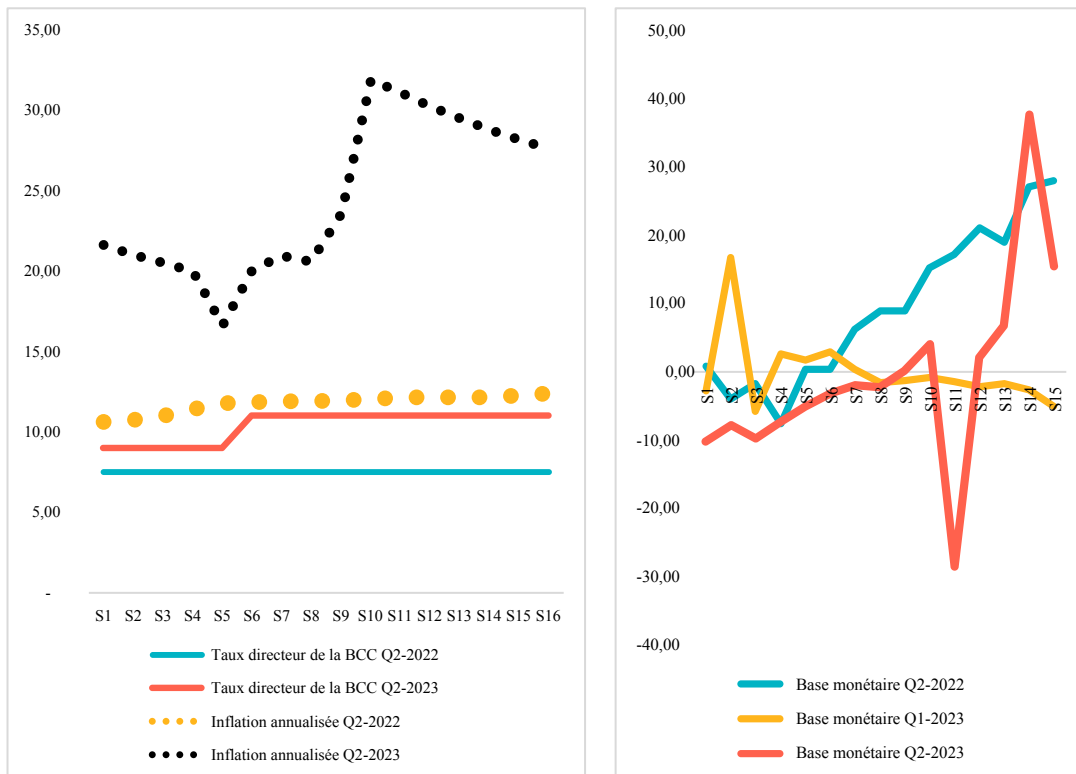
Au cours du deuxième quadrimestre de 2023, on a observé une évolution de la base monétaire supérieure, voire même négative, par rapport au quadrimestre précédent, et bien au-dessus du niveau enregistré à la même période de l'année précédente. Cette augmentation de la création de la monnaie par la banque centrale peut être attribuée aux effets de la réforme menée par le banquier central concernant la levée du coefficient de réserve obligatoire pour les avoirs des banques commerciales auprès de la banque centrale en monnaie nationale.

Le deuxième quadrimestre de l'année 2023 a été marqué par une politique monétaire restrictive menée par la Banque centrale, se traduisant par l'augmentation de son taux directeur, passant de 9 à 11 %. Cette hausse du taux directeur reflète la volonté de la banque centrale de lutter contre l'inflation et de rétablir ainsi la stabilité du niveau général des prix.



Image provenant de #Google, libre d'exploitation.

FIGURE 15. ÉVOLUTION CONJOINTE DE LA VARIATION DE LA BASE MONÉTAIRE, DU TAUX DIRECTEUR ET DU TAUX D'INFLATION ANNUALISÉE



Source : Ministère des finances CTR

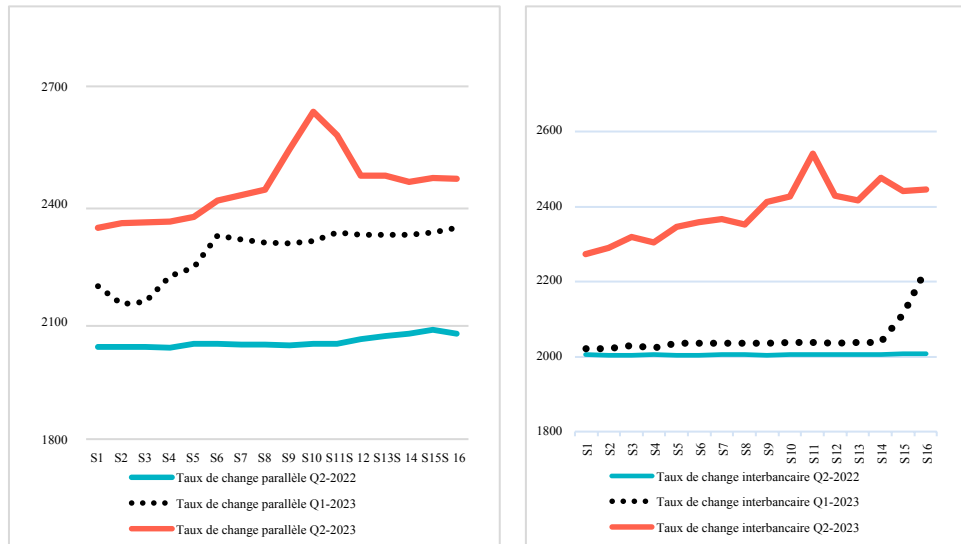
2.4. Secteur extérieur

Au cours de ce quadrimestre, le secteur extérieur a connu une détérioration plus prononcée par rapport au deuxième quadrimestre de l'année précédente. La dégradation observée du cadre macroéconomique au quadrimestre précédent s'est poursuivie au cours de ce deuxième quadrimestre de l'année 2023. En effet, tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle, le taux de change a connu une volatilité accrue, avec une dépréciation continue du franc congolais, malgré les interventions de la banque centrale visant à lisser les pressions sur le taux de change et à rétablir la stabilité du niveau général des prix. Ces baisses du taux de change exacerbent l'érosion du pouvoir d'achat de la population congolaise déjà très faible. En moyenne, le taux de change du dollar américain s'est établi à 2 464 francs congolais sur le marché parallèle, tandis que sur le marché interbancaire, il s'échangeait à 2 444 francs congolais.



Image provenant de #FreePik, libre d'exploitation.

FIGURE 16. ÉVOLUTION CONJOINTE DU TAUX DE CHANGE PARALLÈLE ET INTERBANCAIRE

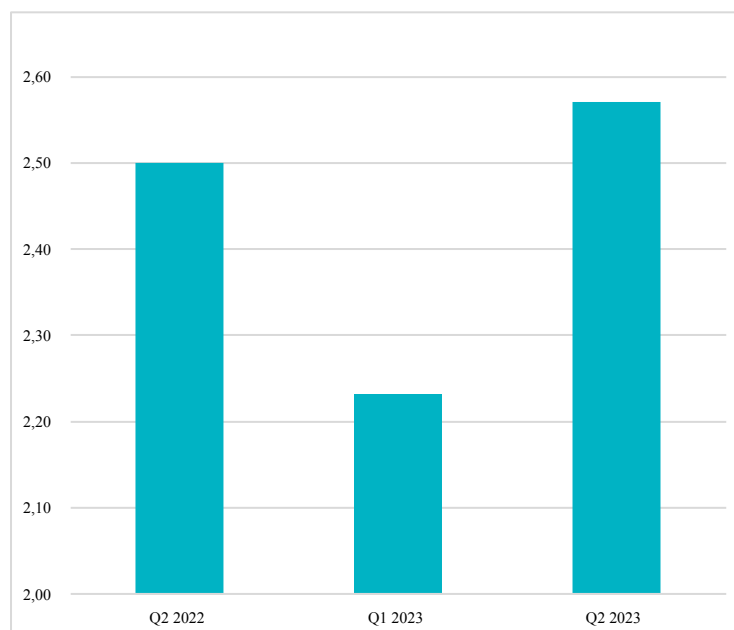


Source : BCC

S'agissant des réserves de change, elles ont connu une nette amélioration par rapport au quadrimestre précédent, principalement en raison de l'aide financière du Fonds monétaire international visant à soutenir la balance des paiements du pays, dans le cadre du Programme de

Facilité élargie de crédit. En termes monétaires, elles se sont élevées à 4,76 milliards de dollars américains. Rapportées en nombre de mois d'importations, les réserves de change se sont établies en moyenne à 2,57 mois d'importations.

FIGURE 17. ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE EN MOIS D'IMPORTATION



Source : Ministère des finances CTR

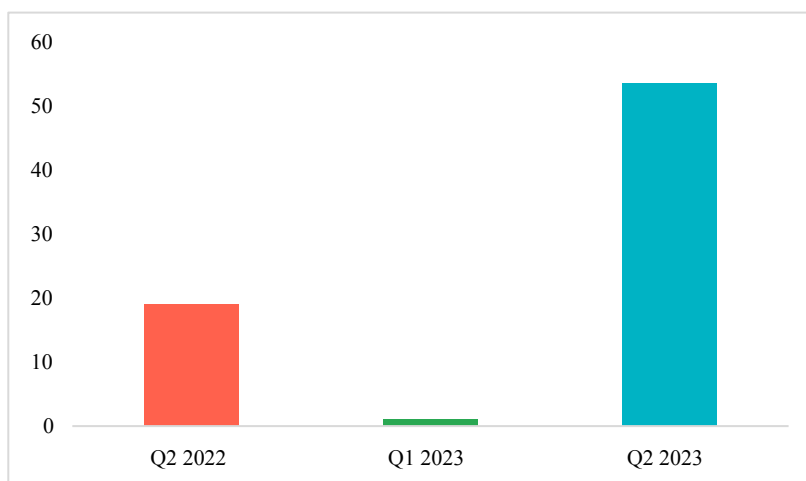
2.5. Secteur financier

Il s'est observé une augmentation significative du crédit à l'économie passant de 1% au premier trimestre 2023 à 53% cours du deuxième trimestre 2023, soit une variation de plus de 50%. Cette hausse peut avoir plusieurs causes, notamment le relâchement du coefficient de réserve obligatoire des banques commerciales auprès de la banque centrale, facilitant ainsi la création monétaire par le biais de l'octroi de crédits en monnaie nationale aux entreprises et aux particuliers. En effet, dans sa lutte contre la dédollarisation de l'économie congolaise, le banquier central a pris certaines mesures de sa politique monétaire, il s'agit entre autres la révision à la baisse du coefficient de la réserve obligatoire pour les dépôts en monnaie nationale, afin de booster la demande de monnaie en francs congolais, et par ricochet restaurer sa confiance vis-à-vis du dollar.



Image provenant de #Google, libre d'exploitation.

FIGURE 18. EVOLUTION EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE DES CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ (EN %)



Source : Congo challenge

2.3. Politique et questions sociales

2.3.1. Questions sociales

Àu mois de juillet 2023, le Programme alimentaire mondial en République démocratique du Congo (RDC) a lancé un appel urgent pour collecter 557 millions de USD pour aider 3,6 millions de personnes déplacées. Selon lui, la RDC compte environ 26,5

millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans l'Est du pays, spécifiquement une région en proie aux conflits et à l'insécurité, la situation est particulièrement désastreuse, touchant non seulement les personnes déplacées, mais aussi une grande partie de la population. Cependant, les ressources font cruellement défaut pour répondre aux besoins humanitaires extrêmement importants dans cette partie du pays, comme l'indique le rapport.

Dans le cadre de son plan d'intensification des opérations, le PAM vise à augmenter progressivement le nombre de personnes bénéficiant d'une aide alimentaire et d'une aide en espèces au cours des six prochains mois. Les moyens font défaut pour qu'il puisse répondre aux besoins de 1,6 millions de personnes ciblées chaque mois jusqu'en septembre 2023.

Par ailleurs, il est important de souligner que la résolution de la crise alimentaire en RDC nécessite non seulement un plan d'aide humanitaire d'urgence, mais également des efforts à moyen et long terme visant à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable dans le pays.

2.3.2. Politique

Plusieurs faits ont marqué la situation politique en RDC au cours du second quadrimestre 2023, et certains d'entre eux sont abordés dans les lignes qui suivent.

1. Le processus électoral

Dans la salle Abbé Malu Malu, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, avait officiellement convoqué l'électorat pour les élections des députés provinciaux et des conseillers communaux le mercredi 2 août en présence des agents et cadres de la centrale électorale. Pour le numéro 1 de la CENI, cette cérémonie revêtait une importance particulière, car les électeurs congolais étaient appelés à choisir leurs conseillers communaux pour la première fois depuis 1987. Denis Kadima avait ajouté que cette élection pourrait favoriser une démocratie locale vigoureuse, fondamentale pour une démocratie nationale saine et le développement.

Par ailleurs, la CENI s'attendait à une plus grande affluence des candidats à l'élection des députés provinciaux et des conseillers communaux dans les différents bureaux de réception et de traitement des candidatures. Denis Kadima avait exprimé le souhait que les élections en République démocratique du Congo soient cette fois-ci une célébration de la démocratie. Dès le jeudi 3 août, les portes des bureaux de réception et de traitement des candidatures étaient ouvertes sur l'ensemble du territoire.

Il était à noter qu'après la publication par la CENI de la liste provisoire des candidatures déclarées recevables et irrecevables à l'élection des députés nationaux, le camp Fayulu, qui avait refusé de déposer les dossiers de ses membres, avait réagi. Le coordonnateur de la coalition Lamuka-Fayulu, le professeur Matthieu Kalele, avait rassuré les Congolais quant à la décision de sa famille politique de ne pas déposer les candidatures de ses membres. Cependant, il avait précisé que cette décision ne devait pas être interprétée comme un boycott des élections. « Lamuka réaffirme avoir ses listes prêtes, mais attend l'annonce de l'audit indépendant pour les déposer », avait-il expliqué.

Selon ce regroupement politique, le rapport d'audit produit par les experts mandatés par la CENI était jugé superficiel et ne rassurait pas les parties prenantes, à l'exception de la famille politique de M. Tshisekedi. Lamuka avait également dénoncé avec fermeté « l'entêtement de la CENI à manquer de transparence tout au long du processus électoral, depuis l'appel d'offres pour la passation des marchés jusqu'à la production du fichier électoral ».

Lamuka insistait sur la nécessité d'élections transparentes pour établir des institutions légitimes, et mettait en garde les responsables de la CENI contre toute tentative de perturbation du processus électoral. Ils déclaraient qu'ils tiendraient ces responsables, ainsi que le pouvoir en place, responsables de toute crise politique qui pourrait découler de leurs actions. Lamuka appelait le peuple congolais à ne pas accepter des élections manipulées visant à légitimer des candidats préalablement choisis. Ils encourageaient également la communauté internationale à soutenir le désir du peuple congolais d'instaurer la démocratie en refusant de soutenir un tel processus. Enfin, ils exhortaient la population à résister à la peur, aux pressions, aux intimidations et aux promesses du régime actuel, soulignant qu'il était temps pour les Congolais de lutter pour leur souveraineté en vue de construire un Congo libre, fort, digne et prospère.

Dans le même contexte, la Mission d'observation électorale de la Conférence épiscopale nationale du Congo et de l'Église du Christ au Congo (MOE CENCO-ECC) envisageait d'auditer le fichier électoral. Dans un mémorandum intitulé « La transparence et l'inclusion comme leviers pour la paix et la stabilité en RDC avant, pendant et après les

prochaines élections», les catholiques et les protestants proposaient une méthode d'échantillonnage appelée Sample Based Observation (SBO) à la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette méthode impliquait l'utilisation d'un échantillon pour vérifier si les personnes figurant dans la base de données de la CENI correspondaient à celles sur le terrain. Une deuxième phase consistait à ramener un autre échantillon du terrain pour une vérification de la base de données de la CENI. Cette mission d'observation travaillait en étroite collaboration avec la CENI.

Il était à noter que la CENI avait précédemment rejeté la demande de l'opposition d'un nouvel audit du fichier électoral, ce qui avait conduit certains acteurs politiques à boycotter temporairement le processus.

Certains, comme Steve Mbikayi, estimaient que la demande conjointe de la CENCO et de l'ECC pourrait retarder les élections et conduire à l'illégitimité des institutions, ce qui soulevait des questions sur leur autorité pour mener un tel audit. D'autres se demandaient si ces églises maintiendraient la même position si leur candidat était en lice.

Quant à Denis Kadima, le président de la CENI, il réaffirmait sa détermination à organiser les élections conformément au calendrier électoral, même si certains partis politiques choisissaient de ne pas y participer. Il rappelait que le processus électoral était inclusif avec la participation de plus de 900 partis politiques, et l'absence de quelques-uns n'aurait pas d'incidence sur son intégrité.

Le président de la CENI avait réagi en raison de l'absence de réponse à sa demande de rencontre avec l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila. Son premier vice-président, Bienvenu Ilanga, avait fait cette déclaration lors d'une journée d'information sur les contentieux électoraux pour les journalistes congolais. Il avait expliqué que la CENI attendait une réponse pour organiser une telle rencontre, mais qu'elle n'en avait pas encore reçu.

Fin juin, le président de la CENI, Denis Kadima, avait entamé des rencontres avec certains leaders de l'opposition, dont Martin Fayulu, Delly Sesanga, Matata Ponyo, et le représentant de Moïse Katumbi. Il

avait également envoyé une invitation à Joseph Kabila, président du Front Commun pour la Congo (FCC), qui n'avait pas répondu à cette invitation.

Les États-Unis continuaient d'insister sur la nécessité d'élections « transparentes et équitables » en République démocratique du Congo (RDC). Lors d'une rencontre entre le président congolais, Félix Tshisekedi, et la sous-secrétaire d'État américaine aux Affaires politiques, Victoria Nuland, le 3 août 2023, les élections générales prévues pour décembre avaient été au centre des discussions. Les États-Unis avaient réaffirmé leur position en faveur d'élections transparentes et équitables et prévoyaient de rencontrer la CENI ainsi que les observateurs neutres des élections.

Le processus électoral en RDC était marqué par des tensions entre le pouvoir en place et l'opposition. Certains partis d'opposition, dont ceux de Joseph Kabila et Martin Fayulu, avaient refusé de déposer les candidatures de leurs membres, accusant la famille politique du président Tshisekedi de préparer une fraude électorale en collusion avec la CENI. Ils demandaient la reconstitution de la CENI, un audit externe du fichier électoral et la restructuration de la Cour constitutionnelle pour garantir la crédibilité des élections.

Dans le même contexte, les opposants Augustin Matata et Moïse Katumbi condamnaient l'attaque contre le cortège de Delly Sesanga, un candidat déclaré à la présidentielle de 2023. Ils appelaient la MONUSCO à assurer une sécurité adéquate pour les candidats à la présidence en raison de l'insécurité croissante à leur rencontre.

En outre, le président du parti Leadership et gouvernance pour le développement (LGD), Augustin Matata Ponyo, candidat à la présidence, avait présenté son projet de société intitulé «Renouer avec notre destin de grandeur». Ce programme s'étalait sur 5 ans et visait à sortir la RDC de la catégorie des pays pauvres pour en faire une économie à revenu intermédiaire. Augustin Matata Ponyo estimait que cette vision était ambitieuse mais réaliste, et qu'elle pouvait être atteinte grâce à un leadership et une gouvernance de qualité.

Il avait présenté les quatre axes prioritaires de son programme de la manière suivante :

(a) Priorité à la défense nationale, la paix et la sécurité intérieure : les dépenses sécuritaires passeraient de 6 % à 15 % du budget national, soit le double du budget alloué au bien-être des militaires.

(b) Un plan d'urgence infrastructurelle pour l'investissement et la croissance : allocation de 20 % du budget national pour la construction de routes reliant Kinshasa aux villes de Kisangani, Lubumbashi, Goma et Mbandaka d'ici à 2028. Le projet comprenait la construction de 2 600 km de routes provinciales et l'acquisition de 4 000 bus pour renforcer Transco ainsi que le programme «Esprit de vie».

(c) Relance de l'industrie en consacrant 15 % du budget national à la reconstruction du secteur industriel, notamment par la création de 03 mini-parcs agro-industriels, la mise en place de 07 zones franches pour l'industrie, la construction de 1000 km de routes agricoles, la finalisation de 12 projets hydroélectriques clés, et le lancement des travaux de génie civil pour les projets hydroélectriques de Grand Inga et Tshopo 2.

(d) Réforme et renforcement de l'État pour améliorer la fourniture des services publics, en renforçant la conduite de la politique budgétaire et la coordination avec la politique monétaire pour garantir la stabilité du taux de change et des prix intérieurs, en plaçant le capital humain au centre de la marche vers l'émergence.

De son côté, la CENI confirmait la tenue des élections générales prévues en décembre 2023. Il y avait 24 802 candidats à la députation nationale, dont plus de 5 500 femmes. La CENI conseillait aux partis de vérifier s'ils étaient sur la liste des candidats retenus.

Cependant, certains partis et regroupements politiques n'avaient pas atteint le seuil de recevabilité de 60%, ce qui les excluait provisoirement du scrutin. Cinq partis remplissaient cette condition, dont le MLC, l'ALDEC, l'UDPS-Tshisekedi, Ensemble pour la République, et LGD. Il y avait aussi 36 regroupements politiques.

La CENI recommandait aux candidats à la députation nationale de vérifier si leur parti figurait sur la liste des candidats retenus avant de se lancer dans des actions politiques liées à leur candidature. Certains partis, comme le PPRD et Ecidé, avaient boycotté le processus électoral en cours.

La CENI prolongeait la période de dépôt et de traitement des candidatures à la députation provinciale et à l'élection des conseillers communaux de cinq jours, du 23 au 28 août, en raison de l'absence de dossiers de candidatures dans certains bureaux et de défis logistiques.

La CENCO soulignait l'importance de renforcer la confiance de la population envers la CENI pour éviter une éventuelle crise après les élections. Monseigneur Donatien Nshole prévenait que si les élections se déroulaient dans un climat de méfiance, le pays pourrait connaître une crise regrettée par tous.

2. La table ronde sur l'état de siège

La Table Ronde a été convoquée pour discuter de la prolongation de l'état de siège en vigueur depuis plus de deux ans dans ces régions en raison de l'insécurité persistante. Le Président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi, a inauguré les travaux, rappelant que l'état de siège ne devait pas être permanent selon la Constitution.

Les participants à la Table Ronde, y compris des membres du gouvernement, des élus nationaux et provinciaux, des chefs religieux et des acteurs sociaux et économiques, ont débattu de l'avenir de l'état de siège. La majorité des participants ont exprimé leur soutien à la levée de l'état de siège. Cependant, des critiques et des divergences d'opinion sont apparues, notamment de la part de la société civile, qui a remis en question le processus. Certains élus et experts ont plaidé en faveur de la levée de l'état de siège, arguant qu'il n'avait pas réussi à résoudre les problèmes de sécurité.

Quelques suggestions ont été formulées pour une approche diplomatique, politique et militaire pour résoudre les problèmes à l'Est de la RDC, ainsi que des propositions visant à améliorer la gestion des opérations militaires dans la région. La décision finale

sur l'état de siège était entre les mains du président Tshisekedi, qui avait souligné la nécessité de prendre en compte les développements sur le terrain.

De son côté, Victoria Nuland, sous-secrétaire d'État par intérim des États-Unis, qui a appelé à une solution diplomatique à la crise dans l'est de la RDC et a salué l'engagement des dirigeants régionaux dans les processus de Luanda et de Nairobi.

En parlant de la situation sécuritaire à l'Est, il y a de signaler que la manifestation, organisée par la secte «wazalendo», avait été interdite par l'autorité provinciale et a été réprimée violemment par les forces de l'ordre. Le bilan officiel fait état de quarante-trois morts et cinquante-six blessés. Plus d'une centaine de manifestants, y compris le leader de la secte, Ephraïm Bisimwa, ont été arrêtés et leur procès a commencé au stade de l'Unité à Goma.

Les manifestants protestaient contre la présence de la MONUSCO, des forces de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est) et des ONG internationales dans le Nord-Kivu. Des enquêtes sont en cours pour établir les responsabilités dans cette tragédie.

3. La proposition sur la réforme constitutionnelle

Isidore Ndaywel a récemment proposé une réforme de la Constitution du pays, suggérant des modifications importantes concernant la durée des mandats électoraux à différents niveaux de gouvernement. Selon sa proposition, les mandats présidentiels seraient prolongés à 9 ans, non renouvelables, soit le double du quinquennat actuel. L'objectif est de favoriser une stabilité politique accrue, permettant aux présidents de mettre en œuvre leurs programmes sur une période plus longue.

Au niveau législatif national, le projet propose des mandats de 7 ans, renouvelables une seule fois, pour assurer une continuité dans les actions législatives tout en évitant l'enracinement excessif des députés.

Pour les législatifs régionaux, Isidore Ndaywel suggère des mandats de 5 ans, renouvelables une seule fois, afin de favoriser une représentation plus proche des intérêts régionaux.

Une conséquence majeure de cette réforme serait la tenue d'élections à des moments différents, tous les deux ans, pour éviter une crise électorale majeure. Cela permettrait d'éviter une paralysie institutionnelle en cas de problèmes électoraux.

Il est important de noter que cette proposition de réforme constitutionnelle est encore au stade initial et n'a pas encore pris la forme d'un projet de loi formel. Elle suscite cependant des débats significatifs sur la durée des mandats, la stabilité politique et les défis liés aux élections en RDC.

En parallèle, le parti « Vent d'avenir » a appelé à une révision constitutionnelle pour réduire le mandat présidentiel à 10 ans non renouvelables et supprimer la primature au profit d'une vice-présidence.

Cette proposition a également suscité des débats au sein de la classe politique congolaise. Certains y voient une nécessité, tandis que d'autres la critiquent, mais elle alimente les discussions sur l'avenir politique du pays. Certains pensent ce qui suit :

Primo, il est nécessaire de remettre en question l'idée de décaler les élections en anticipant une crise électorale. Les cycles électoraux depuis 2006 ont tous connu des irrégularités, mais cela n'a pas conduit à une paralysie de l'État. L'argument en faveur d'élections à des moments différents reste à prouver.

Secundo, raccourcir la durée des mandats électoraux à deux ans engendrerait des coûts élevés à chaque cycle électoral. Cette approche pourrait conduire à des violations de la Constitution et aurait un impact économique négatif.

Tertio, la proposition de neuf ans pour un mandat présidentiel manque de cohérence, et l'idée selon laquelle la première année serait consacrée à l'apprentissage n'est pas étayée.

Quarto, cette durée de mandat de neuf ans est atypique par rapport aux autres pays africains. La RDC ne semble pas justifier une durée aussi longue par rapport à ses pairs africains.

Quinto, de longs mandats présidentiels ont tendance à nuire au développement économique, à l'inflation et à la qualité des institutions. La RDC, en tant que jeune État africain, pourrait être particulièrement vulnérable à ces effets négatifs.

Sexto, les élections sont une institution importante pour assurer des performances positives d'un pays, notamment en favorisant la compétitivité politique. Les alternances électorales ont un impact positif sur la trajectoire d'un pays.

En conclusion, il existe de nombreuses raisons de remettre en question la proposition d'un mandat présidentiel unique de neuf ans, en plus des six raisons énumérées ici.

4. Le dépôt des candidatures à la députation nationale

L'opération de réception des candidatures à la députation nationale par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a débuté le 26 juin 2023 et devait prendre fin le 15 juillet 2023, conformément au calendrier électoral. Cependant, la fermeture des

Bureaux de traitement et réception des candidatures (BTRC) pour la députation nationale a été reportée au dimanche 23 juillet 2023. La CENI a rappelé aux candidats indépendants et aux partis politiques que le dépôt des dossiers de candidature prenait fin à 16h30, heures locales, dans les 168 BTRC à travers le pays.

Le nombre de candidatures à la députation nationale a atteint 24 802 (dont 19 226 hommes et 5 576 femmes), dépassant le record de 15 000 dossiers enregistrés lors du cycle électoral de 2018. Ce chiffre élevé rend le cycle électoral actuel très compétitif pour les cinquante sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale.

Au cours de cette opération, 1937 partis politiques ont pris part, 7 432 regroupements politiques et 154 indépendants. Le tableau ci-dessous regroupe quelques statistiques relatives à cette opération.

TABLEAU 2 : STATISTIQUES DES DOSSIERS DE CANDIDATURES PAR TYPE D'ORGANISATION

| Type d'organisation | Nombre de provinces concernées | Nombre de circonscriptions ayant reçu les dossiers | Nombre de dossiers par type d'organisation | Nombre de candidats par types d'organisation |
|------------------------|--------------------------------|--|--|--|
| Indépendant | 24 | 64 | 154 | 154 |
| Parti politique | 26 | 180 | 1 937 | 5 519 |
| Regroupement politique | 26 | 180 | 7 432 | 19 129 |
| Total | — | — | 9 523 | 24 802 |

Source : Direction Monitoring des Opérations (CENI)

Néanmoins, certaines pratiques problématiques ont été observées, notamment le fait que plusieurs candidats ont désigné des membres de leur famille biologique comme suppléants, une pratique décriée lors des élections de 2018. Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, a

condamné cette pratique et prévoit de publier la liste des candidats concernés afin de sensibiliser les citoyens sur le risque de concentrer le pouvoir au sein d'une même famille.

Par ailleurs, le parti politique Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) a exprimé

son mécontentement envers les candidatures ayant choisi des membres de leur famille en tant que 1^{er} suppléant. Le parti demande aux concernés de vérifier les dossiers déposés et de remplacer les suppléants familiaux par des membres du parti sans lien de parenté.

L'opposant Martin Fayulu, leader de l'Écidé, a refusé d'envoyer des candidatures à tous les niveaux en raison de l'absence d'un audit sérieux du fichier électoral. Il annonce une manifestation pour exiger l'activation de l'article 64 de la constitution, qui appelle à faire échec à toute prise de pouvoir par la force ou en violation de la constitution.

Ces événements montrent des enjeux importants dans le processus électoral de la RDC, notamment en termes de transparence et d'équité dans la représentation politique, et soulèvent des questions sur la nécessité de garantir des élections libres et équitables pour renforcer la démocratie dans le pays.

5. La mort de l'Honorable Chérubin Okende

Le corps sans vie du député national et ancien ministre des Transports, Chérubin Okende, a été découvert abandonné sur la route poids lourds à Kinshasa, tôt le matin du jeudi 13 juillet 2023. La veille, il s'était rendu à la Cour constitutionnelle pour répondre à une invitation d'un juge mais était resté introuvable. Chérubin Okende faisait partie des ministres ayant démissionné du gouvernement Sama Lukonde en raison de leur soutien à Moïse Katumbi, devenu opposant du régime Tshisekedi.

Bien que les circonstances de son décès ne soient pas clairement établies, plusieurs sources affirment qu'il a été abattu par balles. Cet assassinat inquiète de nombreux opposants et activistes alors que la tension augmente entre opposants et pouvoir concernant l'organisation des élections générales en décembre 2023.

Le parti «Ensemble pour la République» de Moïse Katumbi exprime son indignation face à l'attitude et à la communication du Procureur Général près de la Cour de Cassation concernant l'enquête sur le meurtre de Chérubin Okende. Selon ce parti,

l'instruction préparatoire de l'enquête est secrète en droit congolais et en matière pénale, et il est troublant que le procureur annonce des conclusions sans autopsie ni enquête sérieuse. Des membres du gouvernement font également des parallélismes douteux avec d'autres assassinats politiques, ce qui soulève des interrogations sur la véritable intention de la justice congolaise.

Le secrétaire général d'Ensemble pour la République, Dieudonné Bolengetenge, remet en question les affirmations du procureur et demande la mise en place rapide d'une commission d'enquête internationale impartiale pour faire la lumière sur l'assassinat de Chérubin Okende. Il considère également que la précipitation de certaines déclarations sans autopsie est inadmissible.

D'autres personnalités politiques telles que le président Félix Tshisekedi, des candidats à la présidentielle comme Matata Ponyo, Delly Sesanga, et Moïse Katumbi, ainsi que le prix Nobel Denis Mukwege, ont également condamné l'assassinat de Chérubin Okende et ont appelé à une enquête indépendante pour rendre justice.

Les propos du porte-parole du gouvernement congolais, Patrick Muyaya Katembwe, ont été interprétés comme un appel à laisser la justice faire son travail et à éviter toute récupération politique autour de cet assassinat.

Dans ce contexte, Moïse Katumbi, qui était en déplacement à l'assemblée générale de la CAF, a exprimé sa peine et sa révolte face à cet acte criminel, qualifiant d'assassinat la mort de Chérubin Okende de politique et exigeant une enquête internationale indépendante pour que justice soit rendue.

Cependant, certaines personnalités politiques ont accusé le pouvoir en place de créer un climat de terreur et d'oppression envers les opposants, ce qui soulève des inquiétudes quant au processus électoral en cours.

Au vu de la gravité de la situation, des appels à la mobilisation et à la recherche de la vérité ont été lancés par différentes personnalités et partis politiques. La RDC fait face à un contexte politique tendu, marqué

par des meurtres politiques et des tensions croissantes entre les différentes factions. Une enquête approfondie et impartiale est nécessaire pour faire toute la lumière sur cette affaire et apaiser les inquiétudes concernant les élections à venir.

D'autres personnalités politiques telles que le président Félix Tshisekedi, des candidats à la présidentielle comme Matata Ponyo, Delly Sesanga, et Moïse Katumbi, ainsi que le prix Nobel Denis Mukwege, ont également condamné l'assassinat de Chérubin Okende et ont appelé à une enquête indépendante pour rendre justice.

Les propos du porte-parole du gouvernement congolais, Patrick Muyaya Katembwe, ont été interprétés comme un appel à laisser la justice faire son travail et à éviter toute récupération politique autour de cet assassinat.

Dans ce contexte, Moïse Katumbi, qui était en déplacement à l'assemblée générale de la CAF, a exprimé sa peine et sa révolte face à cet acte criminel,

qualifiant d'assassinat la mort de Chérubin Okende de politique et exigeant une enquête internationale indépendante pour que justice soit rendue.

Cependant, certaines personnalités politiques ont accusé le pouvoir en place de créer un climat de terreur et d'oppression envers les opposants, ce qui soulève des inquiétudes quant au processus électoral en cours.

Au vu de la gravité de la situation, des appels à la mobilisation et à la recherche de la vérité ont été lancés par différentes personnalités et partis politiques. La RDC fait face à un contexte politique tendu, marqué par des meurtres politiques et des tensions croissantes entre les différentes factions. Une enquête approfondie et impartiale est nécessaire pour faire toute la lumière sur cette affaire et apaiser les inquiétudes concernant les élections à venir.

Encadré 3 : Les coups d'état en Afrique subsaharienne en 2023

L'Afrique subsaharienne a connu une recrudescence des coups d'État en 2023, avec au moins cinq pays touchés, dont le Niger, le Burkina Faso, le Gabon et le Mali. Ces événements ont suscité une vive inquiétude au sein de la communauté internationale, qui craint un retour en arrière sur les acquis démocratiques du continent.

Les causes des coups d'État en Afrique subsaharienne sont multiples et complexes. Elles peuvent être liées à des facteurs politiques, économiques ou sécuritaires.

- Sur le plan politique, les coups d'État sont souvent motivés par le mécontentement populaire face à la corruption, à l'inefficacité des gouvernements ou à l'absence de perspective de changement. Dans le cas du Niger, du Burkina Faso et du Gabon, les coups d'État ont été déclenchés par la contestation de la légitimité des élections ou des résultats des scrutins.
- Sur le plan économique, les coups d'État peuvent être le résultat de la frustration face à la pauvreté, au chômage et à l'inégalité. Dans le cas du Mali, le coup d'État a été déclenché par l'échec de la transition démocratique et la dégradation de la situation sécuritaire.
- Sur le plan sécuritaire, les coups d'État peuvent être une réponse à la menace djihadiste ou à d'autres conflits armés. Dans le cas du Niger, du Burkina Faso et du Mali, les coups d'État ont été motivés par la volonté de l'armée de reprendre le contrôle de la situation sécuritaire.

Les coups d'État ont des conséquences importantes sur les plans politique, diplomatique et socio-économique.

- Sur le plan politique, les coups d'État mettent à mal la légitimité des institutions démocratiques et le processus de démocratisation. Ils peuvent également conduire à une instabilité politique et à la fragmentation des pays.
- Sur le plan diplomatique, les coups d'État peuvent entraîner la suspension des relations diplomatiques avec les pays concernés et la mise en place de sanctions économiques. Ils peuvent également nuire à l'image de l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale.
- Sur le plan socio-économique, les coups d'État peuvent entraîner une détérioration de la situation économique, une augmentation de la pauvreté et des inégalités, et un ralentissement de la croissance. Ils peuvent également favoriser la violence et l'instabilité sociale.

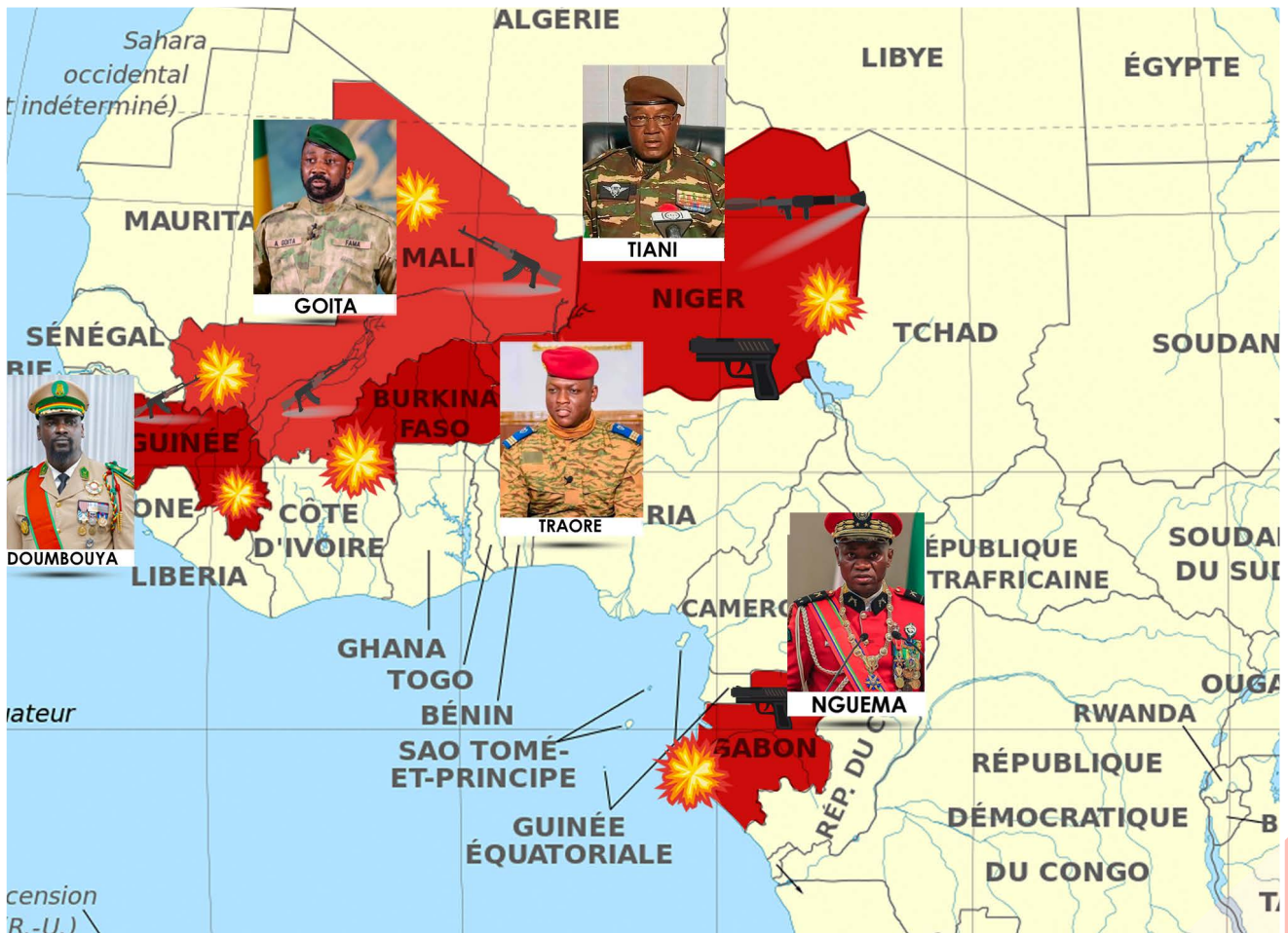
Les coups d'État en Afrique subsaharienne en 2023 sont un coup dur pour la démocratie sur le continent. Ils soulèvent des questions importantes sur l'avenir de la gouvernance en Afrique et sur la capacité des pays africains à consolider leurs acquis démocratiques.

Pour éviter que les coups d'État ne deviennent une tendance durable, il est nécessaire de renforcer les institutions démocratiques, de lutter contre la corruption et l'inégalité, et de répondre aux défis sécuritaires. Il est également important de promouvoir la coopération internationale et de renforcer les mécanismes de prévention des conflits.

Les prochaines années seront décisives pour l'Afrique subsaharienne. Le continent devra démontrer qu'il est capable de surmonter les défis actuels et de poursuivre son processus de démocratisation.

Source :

Les informations utilisées pour la rédaction de cet encadré proviennent de: (i) Center for Systemic Peace, "Failed States Index 2023"; (ii) Klaus Schlichte, "Military coups in Africa: A comparative Study"; (iii) International Crisis Group, "Africa's Coups: The Backlash of the Arab Spring"; (iv) The Economist, "Africa's coup epidemic".

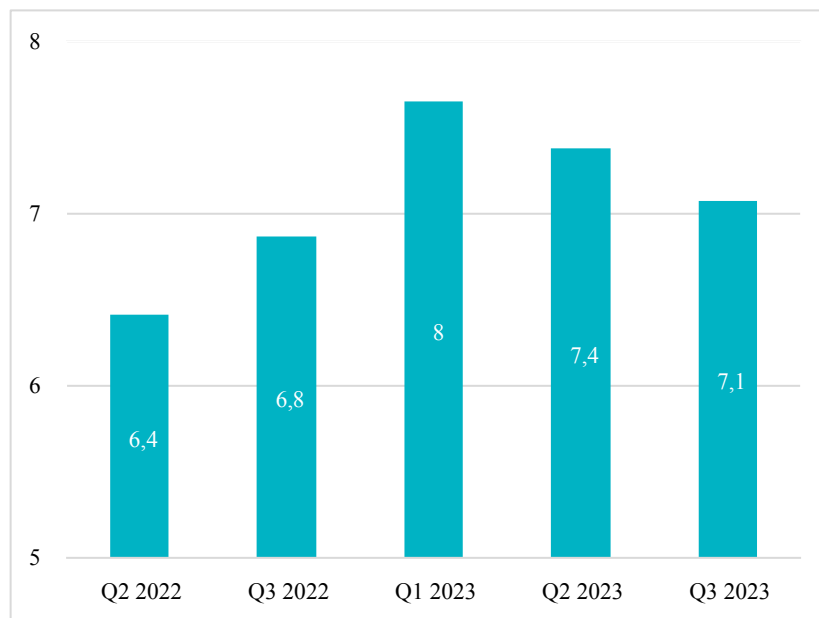


2.4. Perspectives

La République Démocratique du Congo présente actuellement des perspectives économiques incertaines pour le prochain quadrimestre. Le cadre macroéconomique s'est encore détérioré au cours de cette période, entraînant une diminution notable du pouvoir d'achat de la population, ce qui réduit sensiblement la demande solvable et constitue une menace pour la croissance économique.

De son côté, le Fonds monétaire international projette que la RDC devrait enregistrer une croissance économique de 6,8% cette année. Cette croissance reste soutenue par une forte performance du secteur minier et un rebond partiel du secteur non-minier. Cependant, les fluctuations de cours des matières premières et la situation sécuritaire surtout dans la zone de l'Est freinerait les performances économiques du pays.

FIGURE 19. PRÉVISION DU TAUX DE CROISSANCE (EN %) EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE EN 2023

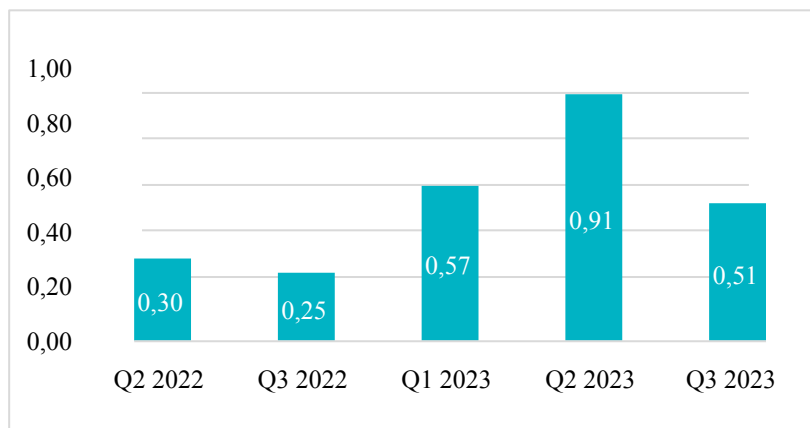


Source : Congo Challenge et nos prévisions.

L'inflation est réapparue depuis peu et les efforts énormes sont consentis pour la juguler afin qu'elle atteigne le niveau d'inflation souhaitable. Le taux d'inflation annualisé s'est situé à 27,58% à la fin du deuxième quadrimestre de 2023. Le resserrement des politiques monétaires de la Banque Centrale du Congo a visé nécessairement au relèvement du

taux directeur qui est passé de 9% à 11% au mois de juin et ensuite de 11% à 25% au mois d'août 2023. Cependant, selon nos analyses, les retombées des ajustements du taux directeur ne seront perceptibles qu'après une période de 18 à 24 mois, et n'auront pas d'impact immédiat sur le taux d'inflation au moment de la décision de relever le taux directeur.

FIGURE 20. PRÉVISIONS DU TAUX D'INFLATION HEBDOMADAIRE EN MOYENNE QUADRIMESTRIELLE



Source : Congo Challenge

Le déficit budgétaire persistant demeure un défi majeur pour la République démocratique du Congo (RDC), d'autant plus que la situation actuelle du pays et ses perspectives jusqu'à décembre 2023 sont préoccupantes.

En effet, étant donné le déficit budgétaire que nous avons enregistré au cours de ce trimestre, nous exprimons des préoccupations quant à sa persistance au cours du prochain trimestre. Cette inquiétude est renforcée par notre approche des échéances électorales de décembre 2023, qui pourrait entraîner une augmentation significative des dépenses publiques liées aux campagnes électorales. Cette

situation pourrait donc conduire à un déficit encore plus marqué dans les finances publiques au cours du prochain trimestre de l'année 2023.

Face à cette projection, une gestion prudente des finances publiques s'impose, avec une réorientation des dépenses vers des secteurs prioritaires tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé. Il est essentiel que le gouvernement redouble d'efforts dans la mobilisation des recettes publiques afin de répondre aux besoins de la population congolaise.



ANNEXE : SERIES QUADRIMESTRIELLES DE PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

| Année | 2019 | 2019 | 2019 | 2020 | 2020 | 2020 |
|--|----------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Quadrimestres | Q1 | Q2 | Q3 | Q1 | Q2 | Q3 |
| Mois | avr-19 | août-19 | déc-19 | avr-20 | août-20 | déc-20 |
| Cours de Cuivre | 6 297,269 | 5 897,869 | 5 845,800 | 5 518,238 | 5 925,613 | 7 097,069 |
| Cours de Cobalt | 34 163,369 | 32 107,101 | 35 621,144 | 32 677,359 | 28 758,750 | 32 702,375 |
| Cours de l'Or | 1 300,802 | 1 389,962 | 1 487,783 | 1 609,827 | 1 819,019 | 1 888,150 |
| Cours de Brent | 65,938 | 64,174 | 62,512 | 45,222 | 40,310 | 44,359 |
| Cours de WTI | 57,262 | 57,750 | 57,165 | 40,485 | 35,637 | 41,837 |
| Cours de Riz | 10,492 | 11,402 | 12,151 | 13,941 | 14,315 | 12,437 |
| Cours de Blé | 472,547 | 489,894 | 510,678 | 546,575 | 512,666 | 588,363 |
| Cours de Maïs | 141,353 | 810,055 | 137,677 | 132,918 | 265,546 | 383,676 |
| Inflation hebdo (mensuel à la clôture du mois) | 0,208 | 0,333 | 0,438 | 0,709 | 1,405 | 0,218 |
| Inflation cumulée | 1,356 | 2,730 | 3,771 | 1,257 | 9,976 | 14,586 |
| Inflation en glissement | 4,800 | 4,377 | 4,536 | 5,543 | 12,537 | 15,531 |
| Inflation annualisée | 4,206 | 4,083 | 4,322 | 6,439 | 19,238 | 17,104 |
| B. Finances Publiques (en millions de CDF) | | | | | | |
| Solde hebdomadaire | 282 995,000 | -589 085,000 | -269 121,000 | -751 826,000 | -497 513,000 | |
| Recettes | 2 633 627,000 | 2 255 443,000 | 2 130 727,000 | 2 081 435,000 | 2 015 188,000 | 551 890,250 |
| Recettes fiscales | 2 062 195,000 | 1 784 694,000 | 1 769 515,000 | 1 590 444,000 | 1 626 706,000 | 449 402,750 |
| Recettes non fiscales | 463 047,000 | 373 967,000 | 300 729,000 | 401 501,000 | 367 712,000 | 87 714,500 |
| Pétroliers producteurs | 97 550,000 | 96 782,000 | 60 480,000 | 89 490,000 | 18 948,000 | 15 353,500 |
| Dépenses | 2 350 632,000 | 2 844 528,000 | 2 399 848,000 | 2 565 483,000 | 2 399 636,000 | 623 759,313 |
| dont Salaires | 1 059 553,000 | 1 182 337,000 | 1 354 767,000 | 1 535 629,000 | 1 518 791,000 | 366 975,688 |
| Dép en Capital | 253 488,000 | 213 393,000 | 70 754,000 | 48 130,000 | 12 658,000 | 47 670,313 |
| Solde cumulé | 258 451,000 | -528 273,000 | -2 126 018,000 | -484 048,000 | -384 448,000 | -452 976,313 |
| Marché interbancaire | 1 639,739 | 1 647,678 | 1 660,433 | 1 698,621 | 1 904,761 | 1 965,143 |
| Marché parallèle | 1 663,023 | 1 673,208 | 1 702,835 | 1 764,676 | 1 978,659 | 2 016,375 |
| C.2. Réserves brutes (en millions d'USD) | 920,943 | 1 032,785 | 858,695 | 804,380 | 861,885 | 690,727 |
| Réserves brutes en semaines d'importation | 13,700 | 15,300 | 15,300 | 10,900 | 12,600 | 10,000 |
| D. Monnaie et Crédit | | | | | | |
| Base monétaire | | 18,302 | 25,168 | 18,555 | 10,239 | 16,681 |
| Avoirs extérieurs nets | | 6,843 | 31,274 | -40,942 | 169,453 | 347,856 |
| Avoirs intérieurs nets | | 17,054 | 28,527 | 7,632 | 14,148 | 24,811 |
| Crédits à l'économie | | 4,212 | 11,788 | 5,858 | 11,134 | 12,672 |
| Crédit net à l'État | | 70,287 | 152,035 | 47,699 | 8,537 | 27,454 |

| 2021 | 2021 | 2021 | 2022 | 2022 | 2022 | 2023 | 2023 | 2023 |
|---------------|-------------|----------------|---------------|---------------|----------------|---------------|---------------|------------|
| Q1 | Q2 | Q3 | Q1 | Q2 | Q3 | Q1 | Q2 | Q3 |
| avr-21 | août-21 | déc-21 | avr-22 | août-22 | déc-22 | avr-23 | août-23 | déc-23 |
| 9 318,300 | 9 308,250 | 9 569,000 | 9 905,000 | 7 372,000 | 8 231,000 | 217,07 | 8 380,00 | 8490,698 |
| 48 954,000 | 51 512,500 | 68 966,000 | 84 437,090 | 50 015,000 | 50 995,000 | 33 750,00 | 32 490,00 | 39516,046 |
| 1 759,600 | 1 784,550 | 1 799,620 | 1 878,000 | 1 713,620 | 1 780,100 | 1 998,644 | 1 914,20 | 2038,288 |
| 65,404 | 69,508 | 74,532 | 108,250 | 103,200 | 78,700 | 85,95 | 84,80 | 92,349 |
| 61,930 | 66,900 | 71,742 | 104,900 | 94,700 | 74,060 | 80,363 | 80,20 | 82,673 |
| 13,176 | 13,338 | 14,060 | 17,090 | 17,5 | 18,000 | 16,8 | 16,00 | 18,209 |
| 668,700 | 722,781 | 787,400 | 1 043,000 | 809 | 306,000 | 264,21 | 228,65 | 429,255 |
| 624,200 | 555,000 | 593,350 | 813,500 | 679,7 | 285,000 | 118,66 | 215,50 | 678,567 |
| 0,466 | 0,311 | 0,896 | 0,181 | 0,223 | 0,306 | 0,38 | 0,197 | 0,286 |
| 1,500 | 3,081 | 5,281 | 3,367 | 6,590 | 12,416 | 6,78 | 0,682 | 8,649 |
| 13,931 | 5,150 | 5,281 | 7,217 | 9,304 | 12,980 | 16,87 | 22,838 | 15,012 |
| 4,660 | 4,750 | 5,281 | 10,660 | 12,124 | 12,840 | 22,22 | 27,58 | 17,424 |
| 499 579,000 | -10 348,000 | -393 129,000 | 1 266 195,000 | -300 354,000 | -365 799,000 | 227086 | -492 351,00 | -100139,89 |
| 1 355 435,000 | 904 406,000 | 11 837 602,000 | 2 699 816,000 | 1 130 362,000 | 880 602,000 | 1 437 183,00 | 1 198 464,00 | 2834456,49 |
| 1 177 645,000 | 743 415,000 | 9 280 304,000 | 2 485 272,000 | 909 841,000 | 449 664,000 | 1 256 469,00 | 1 003 394,00 | 2236954,74 |
| 153 944,000 | 124 514,000 | 1 938 150,000 | 191 748,000 | 215 225,000 | 75 426,000 | 180 645,00 | 195 070,00 | 383828,217 |
| 23 846,000 | 35 742,000 | 371 658,000 | 11 875,000 | 5 296,000 | 355 512,000 | 192 235,000 | 139 819,00 | 201167,346 |
| 855 676,000 | 914 754,000 | 12 230 731,000 | 1 433 621,000 | 1 430 716,000 | 1 246 401,000 | 1 210 097,00 | 1 690 815,00 | 1442646,99 |
| 468 222,000 | 460 213,000 | 5 454 039,000 | 541 742,000 | 202 312,000 | 218 709,000 | 409 582,00 | 499 439,00 | 365761,679 |
| 29 071,000 | 49 850,000 | 1 138 441,000 | 123 322,000 | 150 985,000 | 99 201,000 | 93 271,00 | 298 158,00 | 295801,614 |
| 485 643,000 | 987 462,000 | -393 129,000 | 511 606,000 | 553 111,000 | -1 157 819,000 | -506 416,00 | -1 854 159,00 | -93875,209 |
| 1 986,162 | 1 990,520 | 1 999,970 | 2 004,400 | 2 004,910 | 2 014,940 | 2 230,64 | 2444,28 | 2295,029 |
| 2 016,302 | 2 033,500 | 2 044,670 | 2 029,170 | 2 054,330 | 2 126,670 | 2 338,50 | 2464,31 | 2358,979 |
| 507,666 | 1 785,350 | 3 500,000 | 2 950,000 | 4 170,000 | 4 010,000 | 4 100 000 000 | 4 760 000 000 | 2652975399 |
| 8,000 | 7,200 | 13,360 | 10,409 | 12,250 | 12,000 | 8,88 | 9,00 | 9,776 |
| 4,075 | 26,398 | 60,120 | 0,826 | 19,030 | 28,521 | -5,42 | 22,16 | 31,233 |
| 106,925 | -218,285 | -273,805 | -45,420 | 119,484 | 43,167 | -4,90 | 42,14 | -73,978 |
| 18,487 | -15,554 | 10,813 | 59,808 | -109,087 | 10,281 | -6,00 | -3,98 | -24,452 |
| 2,488 | 8,811 | 15,302 | 10,138 | 18,902 | 33,033 | 1,00 | 53,56 | 28,868 |
| -16,228 | -80,044 | -29,910 | -55,160 | -80,608 | 7,914 | -0,28 | -33,35 | -97,828 |



CONGO CHALLENGE
BULLETIN ÉCONOMIQUE QUADRIMESTRIEL
Numéro 13 | Septembre 2023

